ROYAUME DU MAROC HAUT COMMISSARIAT AU PLAN

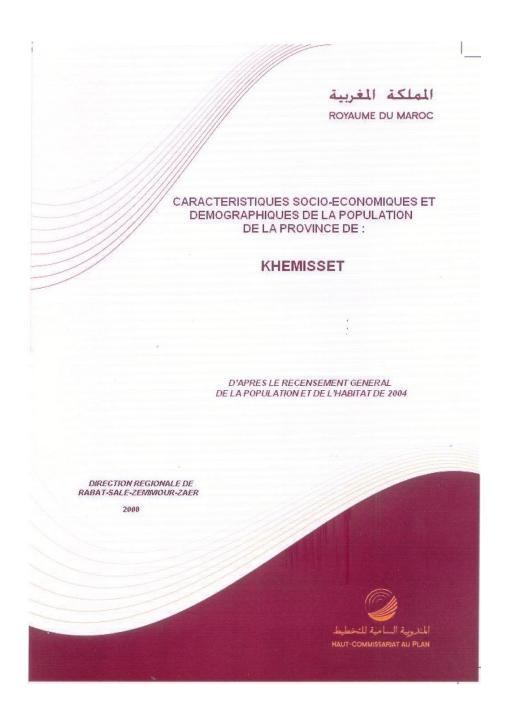
CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA PROVINCE DE :

KHEMISSET

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004

DIRECTION REGIONALE DE RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER

2008



CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA PROVINCE DE KHEMISSET

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004

SOMMAIRE

LISTES DES TABLEAUX	8
ISTES DES GRAPHIQUES	
1. L'ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE 21 2. L'URBANISATION DE LA PROVINCE 22 3. LA STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DE LA POPULATION 25 4. LA STRUCTURE DE LA POPULATION PAR SEXE, AGE ET ETAT MATRIMONIAL 28 5. LES NIVEAUX DE FECONDITE 36 CHAPITRE II : L'ALPHABETISATION ET LA SCOLARISATION 40 1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE 42 1.1. L'analphabétisme selon le sexe et l'âge 42 1.2. L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence 47 1.3. La connaissance des langues 49	
CHAPITRE I: LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE	LA
1. L'ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE	21
3. LA STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DE LA POPULATION	25
1.1. L'analphabétisme selon le sexe et l'âge	42
1.3. La connaissance des langues	49 52
	60
2 STRUCTURE PROFESSIONNELLE DE LA POPUL ATION ACTIVE	

CHAPITRE IV: MENAGES ET CARACTERISTIQUES DES C MENAGES	
WIENAGES	
1. Les menages	70
1.1. Effectif des ménages	70
1.2. Taille des ménages	70
2. CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES	73
2.1. L'âge et le sexe	73
2.2. Le degré d'alphabétisation des chefs de ménages	76
2.3. Le niveau d'instruction des chefs de ménages	77
	DEC
CHAPITRE V: HABITAT ET CONDITIONS D'HABITATION MENAGES	
1. TYPE DE LOGEMENT	
2. OCCUPATION DES LOGEMENTS	
3. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT	
4. ELEMENTS DE CONFORT DANS LE LOGEMENT	87
CONCLUSION	90
DEUXIEME PARTIE: TABLEAUX STATISTIQUES	96
I. DEMOGRAPHIE	
II. FECONDITE	
III. ANALPHABETISME ET SCOLARITE	103
IV. ACTIVITE	
V. MENAGES ET HABITAT	

Listes des tableaux

Tableau 1 : Evolution de la population urbaine et de la population rurale et leurs parts dans la population totale 1994/2004 (Population légale)
Tableau 2 : Accroissement de la population urbaine par région
Tableau 3: Population urbaine par province et préfecture classée selon le taux d'accroissement entre 1994 et 2004
Tableau 4 : Population provinciale par sexe et groupe d'âge quinquennal en 2004
Tableau 5: Répartition (%) de la population de la province âgée de 15 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et l'état matrimonial en 1994 et 2004.
Tableau 6 : Répartition proportionnelle de la population de Khémisset par sexe, âge et état matrimonial, 2004
Tableau 7 : Pourcentage des célibataires à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par sexe et par milieu de résidence en 1994 et 2004
Tableau 8 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence en 1994 et 2004
Tableau 9 : Age moyen au premier mariage par sexe et par milieu de résidence 1994-2004
Tableau 10: Taux (‰) et indices synthétiques de fécondité (ISF) en 1994 et 2004 par milieu de résidence
Tableau 11 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le sexe en 1994 et 2004
Tableau 12 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et l'âge en 2004
Tableau 13 : Evolution du taux d'analphabétisme (en %) selon les grands groupes d'âges et le sexe de 1994 à 2004
Tableau 14 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 et 2004
Tableau 15 : Répartition de la population alphabétisée (en %) selon la connaissance des langues par sexe, 1994 et 2004
Tableau 16 : Répartition (en %) de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004
Tableau 17 : Population scolarisée (en %) selon le sexe et le milieu de résidence en 2004

Tableau 18 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le sexe en 2004
Tableau 19 : Répartition de la population scolarisée (en %) par milieu de résidence et par niveau d'enseignement en 2004
Tableau 20 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 1994 et 2004
Tableau 21 : Taux de scolarisation de la population âgée de 8-13 ans en 1994 et de 7 à 12 ans en 2004 selon le sexe et le milieu de résidence
Tableau 22 : Population non scolarisée, âgée de 10 ans et plus, selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004
Tableau 23 : Population selon le sexe, le milieu de résidence et le type d'activité en 1994 et 2004
Tableau 24 : Répartition (en %) de la population active selon le sexe et le milieu de résidence, 1994 et 2004
Tableau 25 : Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 et 2004
Tableau 26 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe en 1994 et 2004
Tableau 27 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%) en 1994 et 2004
Tableau 28 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence en 1994 et 2004
Tableau 29 : Ménages selon le nombre de personnes dans le ménage et le milieu de résidence en 2004
Tableau 30 : Chefs de ménages selon le groupe d'âges et le sexe en 2004 74
Tableau 31 : Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon le sexe et le milieu de résidence en 2004
Tableau 32 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude, le milieu de résidence et le sexe en 2004
Tableau 33 : Répartition (en %) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 1994 et 2004
Tableau 34 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence en 1994 et 2004
Tableau 35 : Taux d'occupation, ou nombre moyen de personnes par pièce, selon le milieu de résidence en 1994 et 2004
Tableau 36 : Répartition des ménages (en %) selon le milieu de résidence et le statut d'occupation en 1994 et 2004

Tableau 37 : Répartition des ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence en 1994 et 2004 8	
Tableau 38 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de	
distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de	
résidence en 1994 et 2004	39

Listes des tableaux annexés

Tableau A.1 : Population de la province selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe
Tableau A.2 : Population de la province selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe, Milieu urbain
Tableau A.3 : Population de la province selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe, Milieu rural
Tableau A.4 : Population de la province âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe
Tableau A.5 : Population de la province âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Milieu urbain99
Tableau A.6 : Population de la province âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Milieu rural99
Tableau A.7 : Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu et le sexe
Tableau A.8: Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence99
Tableau A.9 : Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe
Tableau A.10 : Taux et indices synthétiques de fécondité des femmes de la Province en âge de procréation selon le milieu de résidence100
Tableau A.11 : Population de la province âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe
Tableau A.12 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (%)
Tableau A.13 : Taux d'analphabétisme (%) selon les grands groupes d'âges et le sexe
Tableau A.14 : Taux d'analphabétisme (%) selon les grands groupes d'âges et le sexe, Milieu urbain
Tableau A.15 : Taux d'analphabétisme (%) selon les grands groupes d'âges et le sexe, Milieu rural
Tableau A.16 : Population de la province âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence
Tableau A.17 : Population de la province selon la langue locale utilisée par sexe
Tableau A.18 : Répartition de la population active dans les deux milieux de résidence selon le sexe

Tableau A.19 : Taux d'activité (%) de la population de la province selon le milieu de résidence et le sexe
Tableau A.20 : Taux d'activité (%) de la population de la province selon le groupe
quinquennal d'âge et le sexe
Tableau A.21 : Population active (%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence
Tableau A.22 : Répartition des ménages de la province selon le type de logement occupé et le milieu de résidence
Tableau A.23 : Répartition des ménages de la province selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence
Tableau A.24 : Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence
Tableau A.25 : Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement
Tableau A.26 : Répartition des ménages (%) de la province selon le statut d'occupation de leur logement
Tableau A.27 : Ménages de la province selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence
Tableau A.28 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement par milieu de résidence
Tableau A.29 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence
Tableau A.30 : Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu
Tableau A.31 : Pourcentage des ménages de la province dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence

Listes des graphiques

Figure 1 : Pyramide des âges de la population de la province de Khémisset en 1994 et 2004
Figure 2 : Pyramide des âges de la population urbaine de la province de Khémisset en 1994 et 2004
Figure 3 : Pyramide des âges de la population rurale de la province de Khémisset en 1994 et 2004
Figure 4 : Population de la province selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial, 2004
Figure 5 : Pourcentage des célibataires de sexe masculin à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par milieu de résidence en 1994 et 2004
Figure 6 : Pourcentage des célibataires de sexe féminin à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par milieu de résidence en 1994 et 2004
Figure 7 : Pourcentage des célibataires aux âges 15-19, 20-24 et 25-29 ans aux RGPH 1994 et 2004 par sexe en milieu urbain
Figure 8 : Pourcentage des célibataires aux âges 15-19, 20-24 et 25-29 ans aux RGPH 1994 et 2004 par sexe en milieu rural
Figure 9 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence en 1994 et 2004
Figure 10 : Age moyen au premier mariage en 1994 et 2004 selon le sexe et le milieu de résidence
Figure 11 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Milieu urbain 38
Figure 12 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Milieu rural
Figure 13 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Ensemble de la Province.
Figure 14 : Evolution du taux d'analphabétisme par sexe entre 1994 et 2004 43
Figure 15 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004. Milieu urbain
Figure 16 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004. Milieu rural 45
Figure 17 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004. Les deux milieux
Figure 18 : Taux d'analphabétisme selon le sexe par milieu de résidence en 1994 et 2004

Figure 19 : Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence par sexe en 1994 et 2004
Figure 20 : Répartition de la population alphabétisée (en %) selon la connaissance des langues par sexe en 1994 et 2004
Figure 21 : Répartition (en %) de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004
Figure 22 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004
Figure 23 : Taux de scolarisation de la population âgée de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence, 2004
Figure 24 : Population non scolarisée âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004
Figure 25 : Répartition (en %) de la population active selon le sexe et le milieu de résidence, 1994 et 2004
Figure 26 : Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence, 1994 et 2004
Figure 27 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe, 1994 et 2004
Figure 28 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%) en 1994 et 2004
Figure 29 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence en 1994 et 2004
Figure 30 : Ménages (en%) selon le nombre de personnes dans le ménage et le milieu de résidence en 2004
Figure 31 : Chefs de ménages selon le groupe d'âges et le sexe en 2004 74
Figure 31 : Chefs de ménages selon le groupe d'âges et le sexe en 2004
Figure 32 : Pyramide des âges des chefs de ménages urbains en 2004
Figure 32 : Pyramide des âges des chefs de ménages urbains en 2004
Figure 32 : Pyramide des âges des chefs de ménages urbains en 2004
Figure 32 : Pyramide des âges des chefs de ménages urbains en 2004
Figure 32 : Pyramide des âges des chefs de ménages urbains en 2004

Figure 40 : Taux d'occupation selon le milieu de résidence en 1994 et 2004.	85
Figure 41 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et le statut d'occupation en 1994 et 2004	
Figure 42 : Proportion de ménages disposant de certains éléments de confort le milieu de résidence en 1994 et 2004	

Première partie : Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population Chapitre I : Les caractéristiques démographiques de la population de la province

Introduction

Grâce aux enquêtes et recensements réalisés par le Haut Commissariat au Plan, le Maroc en général, la région et la province en particulier ont pu bénéficier de données pertinentes qui ont permis d'éclairer le décideur dans la prise de décisions, et continueront à le faire. Ces données concernent divers domaines qui vont de la démographie, aux caractéristiques socio-économiques et de niveau de vie de la population tout en passant par les établissements économiques.

Le recensement occupe une place primordiale dans le système statistique national. Les informations recueillies par ce dernier concernent à la fois les équipements des communes, les logements, les ménages et les caractéristiques individuelles de la population. Ces informations sont en grande partie reprises par les recensements successifs permettant d'analyser l'évolution de la situation démographique et socio-économique des unités administratives, notamment la province.

En effet, les premiers résultats du recensement de la population et de l'habitat de 2004 touchant la province de Khémisset, arrivent à point nommé avec le lancement, par Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu le glorifie, de deux actions de haute importance pour la province. Il s'agit de l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) en mai 2005 et du projet d'aménagement de la vallée de Bouregreg en janvier 2006.

Les objectifs de ce travail consistent donc à présenter succinctement l'évolution et les changements qu'a connus la province durant les dix dernières années, du recensement de 1994 au recensement de 2004, dans le but d'apprécier les composantes du développement humain, et en mettant en évidence les résultats des actions en matière de population et leur impact sur le développement humain dans la province. Il s'agit particulièrement de la démographie, de l'alphabétisation, de l'activité économique et de l'emploi, et des conditions de vie des ménages dont l'habitat et le niveau de vie.

1. L'accroissement démographique

L'accroissement démographique reste encore d'un niveau très élevé dans la province de Khémisset bien qu'il ait sensiblement fléchi au cours de la dernière décennie. La population de la province de Khémisset, s'est renforcée de presque 36 milles personnes depuis 1994. C'est ainsi que, d'un effectif de 485 541 en 1994 la population de la province de Khémisset s'élèvera à 521 815 en 2004, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0,7% contre 1,8% au niveau régional et 1,4% au niveau national.

Cette évolution, est due aux changements socio-économiques qu'a connus la population au cours des 10 dernières années, lesquels ont eu des répercussions appréciables sur les mentalités et les attitudes vis-à-vis de la procréation. Les difficultés et les contraintes économiques, le désir de plus en plus assoiffé d'ascension sociale, l'accès à l'information sous toutes ses formes, sont autant de facteurs qui ont été à la base de ces changements.

Parmi les changements, il y a la baisse des niveaux de fécondité que connaît la population de la province de Khémisset, ou le nombre moyen d'enfants par femme, qui était 3,1 enfants (2,7 enfants dans la région) au début des années 90, s'est réduit à 2,4 enfants en 2004 (2,1 enfants dans la région).

Aussi, l'âge au premier mariage des femmes s'élèvera progressivement de 24,8 ans en 1994 à 25,7 ans actuellement (26,1 à 26,8 ans dans la région). Ce qui a contribué à la réduction des niveaux de la fécondité finale en réduisant la période moyenne de procréation.

Les attitudes vis-à-vis de la planification familiale ont aussi considérablement progressé. En est témoin, le taux de prévalence contraceptive qui est de 66% actuellement au niveau de la région contre 63% au niveau national (EPSF 2003-2004) ¹.

_

¹ EPSF : Enquête sur la Population et la Santé Familiale.

Par ailleurs, l'amélioration de la santé de la femme et des enfants, l'urbanisation que connaît la province, sont également des facteurs qui ont eu leur part dans la réduction de la fécondité. En effet, l'urbanisation contribue également, et dans une grande mesure à la baisse de la fécondité. Le nombre moyen d'enfants par femme est réduit de 20,8% en milieu urbain contre 20% en milieu rural. Or, la province de Khémisset connaît une augmentation de la population urbaine puisque, comme nous le verrons par la suite, la part de cette population dans l'ensemble de la population de la province atteint 42% en 2004 contre 36% en 1994.

Cependant, avec le rythme d'accroissement que connaît la population de la province de Khémisset actuellement, celle-ci n'est susceptible de doubler son effectif que dans 99 ans. Un tel accroissement démographique, crée des besoins supplémentaires en investissements qui, pour absorber les effets de l'accroissement démographique et pour maintenir ne serait-ce que les niveaux de vie actuels, risqueront d'être importants.

Au rythme actuel de l'accroissement démographique, il faudra renforcer l'infrastructure et l'encadrement social existant pour maintenir les niveaux de fréquentation scolaire, les niveaux d'activité et des prestations sanitaires ainsi que les conditions d'habitation de la population.

2. L'urbanisation de la province

Les causes de l'urbanisation relèvent de l'accroissement démographique et de l'exode rural dont la raison principale est d'ordre économique. Ainsi, la plupart des migrants ruraux se déplacent dans l'espoir de trouver de meilleurs emplois et de meilleures conditions de vie en général.

La population urbaine de la province de Khémisset s'est élevée de 44 000 personnes passant de 174 974 en 1994 à 219 018 en 2004, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,3% au cours de cette période. Ainsi, la population urbaine, se renforce actuellement d'environ 4 400 personnes annuellement, soit l'équivalent de la population de la commune de Boukechmir. Par ailleurs, 36% de la population de la province était urbanisée en 1994. Ce pourcentage atteind 42% en 2004 (Tableau 1).

Face à l'accroissement de la population urbaine, la population rurale a baissé au cours de la période intercensitaire de 7 770 personnes, soit une baisse annuelle moyenne de 0,3%. La population rurale représente ainsi 58% de la population totale de la province de Khémisset, soit une baisse de 6 points par rapport au taux enregistré lors du précédent recensement.

Il apparaît donc, que la province de Khémisset connaît une urbanisation méritant toute notre attention, vues les conséquences socio-économiques qu'elle entraîne et qu'elle ne manquera pas d'entraîner à l'avenir.

Tableau 1 : Evolution de la population urbaine et de la population rurale et leurs parts dans la population totale 1994/2004 (Population légale)

Population (y compris les étrangers)				ngers)	
Année	Urbain	%	Rural	%	Total
1994	174974	36,0	310567	64,0	485541
2004	218676	41,9	302793	58,1	521469

Cette urbanisation de la province est à mettre dans le paysage urbain régional qui a connu des transformations sensibles. Le nombre de localités urbaines au niveau de la région est passé de 18 en 1994 à 23 en 2004. Aussi, l'accroissement de la population urbaine au cours de la période intercensitaire comparé aux autres régions du Royaume montre sa variabilité d'une région à l'autre (Tableau 2). Ainsi, en dehors des régions du Sud du pays, dont la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz, toutes les régions ont vu leur population urbaine s'accroître selon un rythme au plus égal à celui enregistré au niveau de l'urbain national.

Tableau 2 : Accroissement de la population urbaine par région

Province	1994	2004	Taux Accr
Grand Casablanca	2953224	3325539	1,2
Doukkala-Abda	616106	713996	1,5
Taza-Al Hoceima-Taounate	371043	436663	1,6
Tabla-Azilal	448478	529029	1,7
Oriental	975978	1183355	1,9
Chaouia-Ourdigha	589116	724001	2,1
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	1565290	1919322	2,1
Fès-Boulemane	917058	1133684	2,1
Meknes	965682	1202487	2,2
Gharb-Chrarda-Beni-Hsen	623958	780971	2,3
Tanger-Tetouan	1137963	1441921	2,4
Marrakech-Tensift-Al Haouz	948640	1216713	2,5
Guelmim-Es-Semara	217954	286784	2,8
Souss-Massa-Draa	899239	1270961	3,5
Laayoune-Boujdour	164807	236378	3,7
Oued-Ed-Dahab Lagouira	35122	61830	5,8
Total urbain	13429658	16463634	2,1

Le rythme d'accroissement de la population urbaine se différencie sensiblement d'une province ou préfecture à l'autre comme le montre le tableau suivant:

Tableau 3: Population urbaine par province et préfecture classée selon le taux d'accroissement entre 1994 et 2004

Province ou	Population		Accroissement	
préfecture	1994 2004		annuel	
Rabat	623457	627932	0,1	
Khémisset	174974	219018	2,3	
Salé	586419	769500	2,8	
Skhirat-Témara	180440	302872	5,3	
Ensemble région	1565290	1919322	2,1	

3. La structure par sexe et âge de la population

La connaissance de la structure par sexe et âge d'une population est d'une grande importance pour la détermination de ses divers besoins dans différents domaines (alimentation, scolarisation, emploi, santé, habitation etc...). La structure par âge nous renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances et leurs significations. Elle est également d'un grand apport de renseignements appréciables pour la planification des besoins de la population dans différents secteurs socio-économiques.

Un accroissement démographique élevé risque d'induire des besoins spécifiques à cerner avec plus d'exactitude afin d'établir les programmes de développement sur des bases scientifiques et objectives. Par exemple, la progression élevée du nombre de jeunes, le poids économique que constitue leur charge, l'expansion démesurée des jeunes à scolariser, et l'essor des demandes d'emploi qui s'en suit nécessitent manifestement des politiques spécifiques qui ne sauraient atteindre leur but que si elles sont fondées sur une connaissance profonde de la population qu'elles se proposent d'atteindre.

Par ailleurs, parmi les sujets sur lesquels portent les recensements de la population, "le sexe" et "l'âge" font l'objet d'une classification croisée avec d'autres caractéristiques de la population. Le recensement général de la population et de l'habitat fournit la répartition de la population par sexe et âge détaillé, tant au niveau provincial qu'à celui des différentes subdivisions administratives de la province.

En effet, la population de la province se compose de presque autant d'hommes que de femmes. Le pourcentage des personnes de sexe masculin par rapport à la population totale de la province est de 49,1% (49,3% dans la région). Il est de 47,7% dans le milieu urbain contre 50% dans le milieu rural de la province.

C'est une population extrêmement jeune puisque 30,7% des personnes sont âgées de moins de 15 ans ; 41,9% ont moins de 20 ans et 59,3% ont moins de 30 ans. La jeunesse de la population est plus accusée encore en milieu rural où les moins de 30 ans constituent 61,2% de la population, contre 57,0% dans le milieu urbain. La population d'âge scolaire (6-14 ans) représente environ 19,5% de la population totale (19% dans le milieu urbain contre 20% dans le milieu rural). La population en âge d'activité (15-59 ans) représente 59,8% de la population. Ceci montre qu'en moyenne, presque quatre personnes sur dix sont potentiellement inactives. En fin, la part de la population de 3^{ème} âge (60 ans et plus) représente 9,4% de la population totale contre 8,3% en 1994.

Tableau 4 : Population provinciale par sexe et groupe d'âge quinquennal en 2004

Groupe	Effectifs			Fréquences (%)				
d'âges	Homme Femme		Total	Homme	Femme	Total		
Groupes quinquennaux d'âges								
0-4	24813	23782	48595	4,8	4,6	9,3		
5-9	26819	25785	52604	5,1	4,9	10,1		
10-14	30178	29005	59183	5,8	5,6	11,3		
15-19	29893	28619	58512	5,7	5,5	11,2		
20-24	23949	25678	49627	4,6	4,9	9,5		
25-29	19473	21626	41099	3,7	4,1	7,9		
30-34	17391	19772	37163	3,3	3,8	7,1		
35-39	14359	17242	31601	2,8	3,3	6,1		
40-44	14204	17234	31438	2,7	3,3	6,0		
45-49	13457	12371	25828	2,6	2,4	5,0		
50-54	11087	11143	22230	2,1	2,1	4,3		
55-59	7005	7386	14391	1,3	1,4	2,8		
60-64	6812	8181	14993	1,3	1,6	2,9		
65-69	4824	5090	9914	0,9	1,0	1,9		
70-74	5087	5870	10957	1,0	1,1	2,1		
75 et +	6313	6726	13039	1,2	1,3	2,5		
Non déclaré	152	143	295	0,0	0,0	0,1		
	Grands groupes d'âges							
0-14	81810	78572	160382	15,7	15,1	30,7		
15-59	150818	161071	311889	28,9	30,9	59,8		
60 et +	23036	25867	48903	4,4	5,0	9,4		
Non déclaré	152	143	295	0,0	0,0	0,1		
Total	255816	265653	521469	49,1	50,9	100,0		

Figure 1 : Pyramide des âges de la population de la province de Khémisset en 1994 et 2004

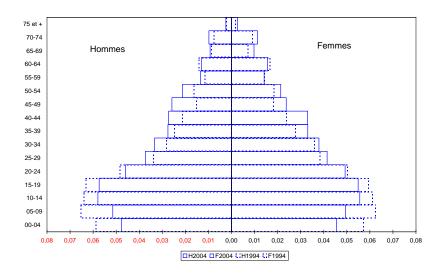


Figure 2 : Pyramide des âges de la population urbaine de la province de Khémisset en 1994 et 2004

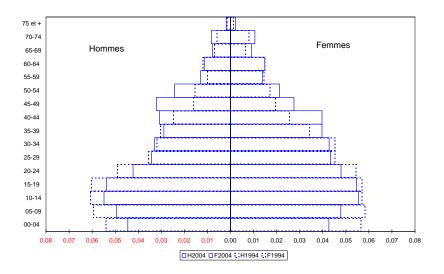
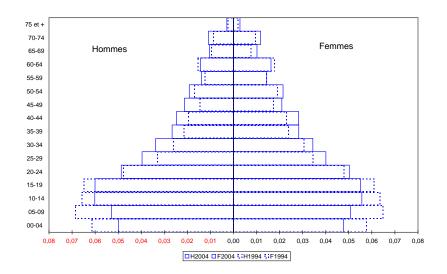


Figure 3 : Pyramide des âges de la population rurale de la province de Khémisset en 1994 et 2004



La population de la province est une population jeune mais qui reste affecté par la baisse de sa fécondité. Ses pyramides d'âges par milieu de résidence commencent à se rétrécir par la base et montre clairement cette baisse. C'est le début du vieillissement par la base. Par contre le vieillissement par le sommet ne tardera pas à venir avec l'arrivage et l'accumulation des personnes âgées dans les prochaines trente ou quarante années, vu la baisse de la mortalité que connaît la population.

4. La structure de la population par sexe, âge et état matrimonial

L'attitude de la population vis-à-vis du mariage, les dissolutions d'unions, les remariages sont conséquents en fait de tout un ensemble de causes socio- économiques dont les effets varient suivant le temps, les coutumes et les lieux géographiques. L'inverse n'est pas moins vrai. L'évolution de l'état matrimonial d'une population ne manque pas d'avoir des répercussions importantes sur sa situation socio-économique.

Tableau 5: Répartition (%) de la population de la province âgée de 15 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et l'état matrimonial en 1994 et 2004.

Etat matrimonial	Masculin		Féminin		Ensemble			
	1994	2004	1994	2004	1994	2004		
Urbain	Urbain							
Célibataires	51,2	47,4	32,7	33,1	41,3	39,7		
Mariés	47,0	50,6	50,0	50,7	48,7	50,7		
Divorcés	1,0	1,0	11,5	4,6	6,6	3,0		
Veufs	0,7	1,0	5,8	11,6	3,4	6,6		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		
Rural								
Célibataires	46,2	45,5	29,4	29,7	37,6	37,5		
Mariés	51,9	52,5	57,4	56,3	54,7	54,4		
Divorcés	1,2	0,8	10,4	2,6	5,9	1,7		
Veufs	0,8	1,2	2,8	11,4	1,8	6,3		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		
Ensemble								
Célibataires	48,0	46,3	30,7	31,2	39,0	38,5		
Mariés	50,1	51,7	54,5	53,8	52,4	52,8		
Divorcés	1,1	0,9	10,8	3,5	6,1	2,2		
Veufs	0,7	1,1	4,0	11,5	2,4	6,5		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

Sur une population de 15 ans et plus de 360 792 personnes, 138 905 personnes se sont déclarées célibataires, soit un pourcentage de 38,5%, soit 46,3% pour les hommes et 31,2% pour les femmes. Ces pourcentages ont légèrement augmenté au cours de la dernière décennie pour les femmes mais pas pour les hommes. Ils étaient respectivement de 39,0%, 48,0 % et 30,7% lors du recensement de 1994. Le nombre de personnes mariées s'élève à 190 498 personnes, en augmentation de 18,5% au cours des dix dernières années. Les effectifs de personnes veuves et divorcées sont respectivement de 23 451 et 7 937, ce qui correspond à des pourcentages de 6,5% et 2,2% de la population totale de 15 ans et plus contre 6,1% et 2,4% respectivement en 1994.

L'élévation constatée du pourcentage des filles célibataires dans la population, est due principalement à l'augmentation de la durée des études scolaires et à des raisons d'ordre économique et social. Ce phénomène est équitablement réparti entre les villes et les compagnes. Le pourcentage des célibataires dans les villes atteint 39,7% contre 37,5% en milieu rural. En 1994, ces pourcentages étaient de 41,3% et 37,6% respectivement pour les 2 milieux de résidence. Ainsi, et contrairement à ce qui est observé ailleurs, le phénomène du célibat est en baisse dans la province de Khémisset.

Tableau 6 : Répartition proportionnelle de la population de Khémisset par sexe, âge et état matrimonial, 2004

Groupe	C	Etat matrimonial				
d'ages	Sexe	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	Total
	Masculin	99,24	0,74	0,01	0,01	100,00
15-19	Féminin	87,52	12,00	0,41	0,07	100,00
	Total	93,51	6,24	0,21	0,04	100,00
	Masculin	92,13	7,71	0,13	0,03	100,00
20-24	Féminin	56,01	41,64	2,11	0,24	100,00
	Total	73,44	25,27	1,15	0,14	100,00
	Masculin	69,54	29,83	0,56	0,08	100,00
25-29	Féminin	37,49	58,08	3,82	0,61	100,00
	Total	52,68	44,69	2,28	0,36	100,00
	Masculin	44,11	54,74	1,06	0,10	100,00
30-34	Féminin	24,76	69,33	4,50	1,41	100,00
	Total	33,82	62,50	2,89	0,80	100,00
	Masculin	25,07	73,45	1,29	0,19	100,00
35-39	Féminin	16,08	75,61	5,43	2,88	100,00
	Total	20,16	74,63	3,55	1,66	100,00
	Masculin	13,31	84,75	1,61	0,32	100,00
40-44	Féminin	9,82	78,42	5,72	6,04	100,00
	Total	11,40	81,28	3,86	3,46	100,00
	Masculin	6,22	92,00	1,40	0,38	100,00
45-49	Féminin	5,75	78,29	5,68	10,28	100,00
	Total	5,99	85,43	3,45	5,12	100,00

Les proportions des célibataires diminuent évidemment au fur et à mesure qu'on avance en âge. Parallèlement, les proportions des mariés des deux sexes enregistrent une hausse continue jusqu'à 50 ans pour les hommes, alors qu'elles commencent à régresser à partir de 45 ans pour les femmes au profit essentiellement des veuves du fait qu'elles trouvent plus de difficultés à se remarier à cet âge.

Par ailleurs, l'entrée de plus en plus tardive en première union s'est encore renforcée au cours de la dernière décennie comme on peut le voir à travers l'évolution des proportions des célibataires aux jeunes âges présentées dans le tableau suivant:

Le tableau 7 montre que la prolongation du célibat a touché aussi bien les deux sexes que les deux milieux de résidence. Les proportions des célibataires aux tranches d'âge 15 à 19 ans, 20 à 24 ans et 25 à 29 ans ont augmenté systématiquement au cours de la dernière décennie.

Et si le phénomène de la prolongation du célibat a été dans le passé surtout le fait du milieu urbain, ce phénomène gagne de plus en plus la campagne. A titre d'exemple, les ruraux de sexe masculin âgés de 25 à 29 ans sont à 49,5% encore en état de célibat en 2004 contre 43,9% en 1994.

Figure 4 : Population de la province selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial, 2004

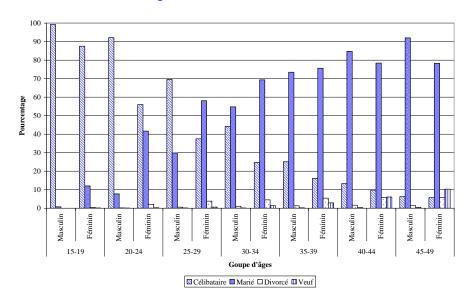


Tableau 7 : Pourcentage des célibataires à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par sexe et par milieu de résidence en 1994 et 2004

Milieu		1994			2004			
Sexe	15-19	20-24	25-29	15-19	20-24	25-29		
Urbain	Urbain							
Masculin	99,6	93,9	76,3	99,5	96,0	77,5		
Féminin	87,4	62,6	39,6	91,9	65,0	41,2		
Total	93,7	77,4	55,8	95,7	79,5	57,2		
Rural	Rural							
Masculin	99,0	88,2	56,2	99,1	89,7	64,6		
Féminin	84,0	48,9	32,1	84,3	49,8	34,6		
Total	91,7	68,5	43,9	92,0	69,5	49,5		
Ensemble								
Masculin	99,2	90,3	63,9	99,2	92,1	69,5		
Féminin	85,2	54,3	35,4	87,5	56,0	37,5		
Total	92,4	71,9	48,7	93,5	73,4	52,7		

Figure 5 : Pourcentage des célibataires de sexe masculin à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par milieu de résidence en 1994 et 2004

Masculin

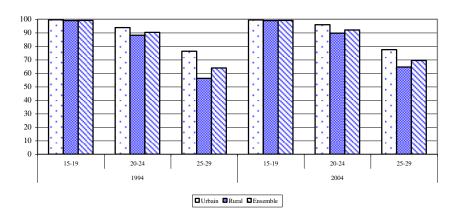


Figure 6 : Pourcentage des célibataires de sexe féminin à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par milieu de résidence en 1994 et 2004

Féminin

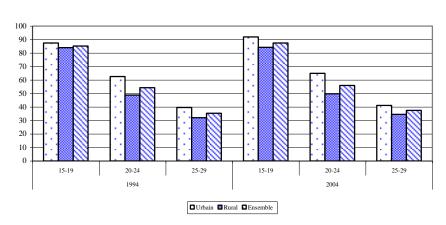


Figure 7 : Pourcentage des célibataires aux âges 15-19, 20-24 et 25-29 ans aux RGPH 1994 et 2004 par sexe en milieu urbain

Urbain

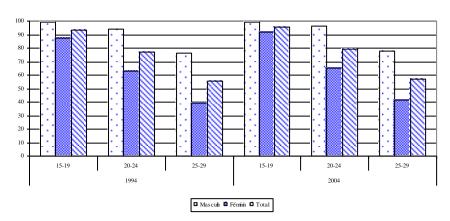
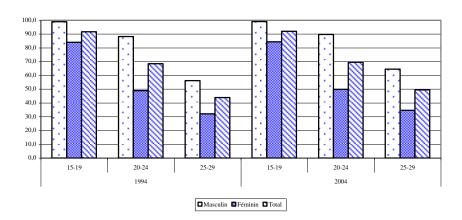


Figure 8 : Pourcentage des célibataires aux âges 15-19, 20-24 et 25-29 ans aux RGPH 1994 et 2004 par sexe en milieu rural

Rural



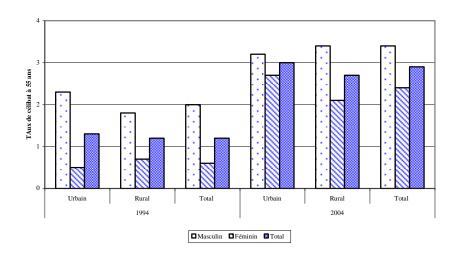
Par ailleurs, l'examen des proportions des célibataires à un âge avancé (55 ans), nous permet de voir comment a évolué l'intensité de la nuptialité à travers le temps.

En effet, le tableau 8 indique le taux de célibat à l'âge exact de 55 ans. Il s'agit ici approximativement du célibat définitif. L'intensité de ce phénomène a connu une légère augmentation entre les 2 recensements. Au niveau provincial, il est de 2,9% en 2004 contre 1,2% en 1994. Ce sont aussi bien les hommes que les femmes qui ont contribué à cette augmentation avec respectivement 3,4% en 2004 contre 2,0% en 1994, et 2,4% en 2004 contre seulement 0,6% en 1994. Ceci étant, il s'agit là de générations nées vers 1950 et qui n'ont pas été touchées par les transformations en cours dans les attitudes des jeunes générations vis-à-vis de la nuptialité. L'intensité du célibat définitif ira certainement en augmentation à l'avenir.

Tableau 8 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence en 1994 et 2004

Sexe	1994			2004		
Milieu	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	2,3	1,8	2	3,2	3,4	3,4
Féminin	0,5	0,7	0,6	2,7	2,1	2,4
Total	1,3	1,2	1,2	3	2,7	2,9

Figure 9 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence en 1994 et 2004



Enfin, l'âge moyen au premier mariage a connu une augmentation sensible au cours des 10 dernières années comme le montre le tableau 9 qui donne les niveaux de cet indice par sexe et par milieu de résidence.

Tableau 9 : Age moyen au premier mariage par sexe et par milieu de résidence 1994-2004

Sexe et milieu	1994	2004
Urbain		
Masculin	31,4	32,8
Féminin	25,9	26,7
Total	28,4	29,5
Rural		
Masculin	29,2	30,5
Féminin	24,2	25,1
Total	26,7	27,7
Ensemble		
Masculin	30,1	31,5
Féminin	24,8	25,7
Total	27,4	28,5

Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage a connu une augmentation d'environ 1 point depuis 1994 et ceci, aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural. De 27,4 ans en 1994 pour les 2 sexes réunis, l'âge au premier mariage s'est élevé à 28,5 ans en 2004 avec une augmentation par sexe, passant de 30,1 ans à 31,5 ans pour les hommes et de 24,8 ans à 25,7 ans pour les femmes. Une évolution analogue est constatée au niveau des 2 milieux de résidence : urbain et rural.

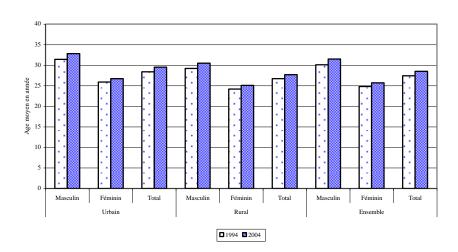


Figure 10 : Age moyen au premier mariage en 1994 et 2004 selon le sexe et le milieu de résidence

5. Les niveaux de fécondité

Le recensement pose deux questions essentielles à toute femme non célibataire. Il lui est demandé de préciser le nombre d'enfants nés vivants qu'elle a eu au cours de toute sa vie, en indiquant parmi ces derniers le nombre de ceux qui vivent avec le ménage, le nombre de ceux qui vivent ailleurs ainsi que le nombre de ceux qui sont décédés. Aussi, il lui est également demandé, au cas où son âge ne dépasse pas 50 ans, si elle a eu un enfant au cours des 12 derniers mois précédant le recensement et si cet enfant est en vie ou pas.

Ces deux questions fournissent une information appréciable sur les niveaux de fécondité qui, combinés avec les autres caractéristiques socio-économiques de la population, contribuent à enrichir l'étude du phénomène de fécondité.

L'indice synthétique de fécondité représente les niveaux de fécondité actuels et donne le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme ayant subi les niveaux de fécondité de l'année indiquée. Cet indice permet d'étudier la variation des niveaux de la fécondité au cours du temps.

Le tableau 10, donnant l'évolution des taux de fécondité par âge et des indices synthétiques de fécondité entre 1994 et 2004, montre qu'entre 1994 et 2004, cet indice a connu une baisse de 3,0 à 2,4 enfants par femme. L'intensité de la baisse est plus accentuée en milieu urbain (21%) qu'en milieu rural (20%).

Tableau 10: Taux (‰) et indices synthétiques de fécondité (ISF) en 1994 et 2004 par milieu de résidence

Milieu	Urbain		Ru	ral	Ensemble	
G. âges	1994	2004	1994	2004	1994	2004
15-19	37,6	9,9	34,0	27,9	35,3	20,4
20-24	73,4	72,3	138,0	123,8	112,5	102,8
25-29	120,8	98,5	143,3	139,4	133,6	121,5
30-34	131,5	106,2	170,0	130,7	152,3	119,1
35-39	73,9	63,1	121,6	80,7	100,1	71,9
40-44	22,1	24,6	73,3	34,9	53,4	29,7
45-49	20,2	7,6	24,2	13,9	22,6	10,8
ISF	2,4	1,9	3,5	2,8	3,0	2,4

L'analyse des taux de fécondité par âge, démontre que la baisse de la fécondité entre les 2 derniers recensements a eu lieu à tous les âges des femmes et aux niveaux des deux milieux de résidence, mais à un rythme plus accéléré après 30 ans pour les femmes rurales (Figures 11 à 13).

Figure 11 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Milieu urbain

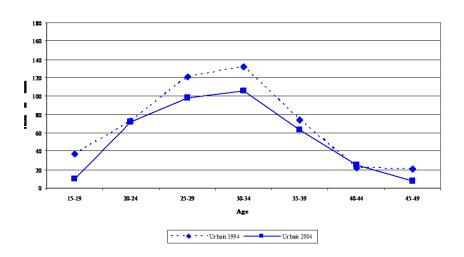


Figure 12 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Milieu rural

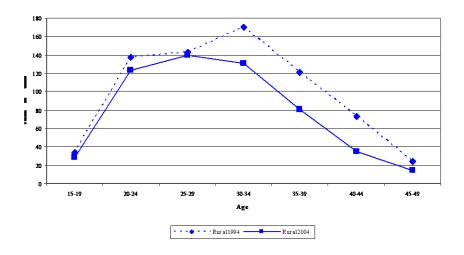
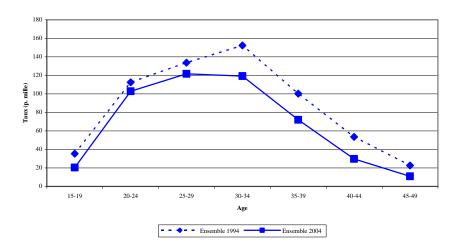


Figure 13 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Ensemble de la Province.



Chapitre II : L'alphabétisation et la scolarisation

1. L'aptitude à lire et à écrire

La mesure de l'aptitude de la population à la lecture et à l'écriture, se fait d'habitude moyennant le taux d'analphabétisme, ou son complément le taux d'alphabétisation, et ne se réfère qu'à la population âgée de 10 ans et plus².

1.1. L'analphabétisme selon le sexe et l'âge

En 2004, le taux d'analphabétisme s'élève à 49,6%. Cela concerne près de 208 586 personnes sur un total de 420 270 personnes âgées d'au moins dix ans. Ce niveau est relativement bas, et enregistre une baisse continue et régulière de la fréquence des personnes analphabètes. Cette baisse concerne aussi bien les hommes que les femmes.

Parmi les femmes, on trouve près de 6 femmes analphabètes sur dix (62,41%) en 2004. Elles restent ainsi dans une situation moins favorable par rapport aux hommes, dont le taux est inférieur à quatre hommes analphabètes sur dix (36,1%).

Tableau 11 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le sexe en 1994 et 2004

Sexe	1994	2004
Masculin	46,8	36,1
Féminin	74,7	62,4
Ensemble	61,2	49,6

² Est considérée comme alphabétisée, toute personne "capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne". Par conséquent, une personne ne sachant lire et écrire que des chiffres, que son nom ou qu'une expression rituelle apprise par coeur est considérée comme analphabète. Cette catégorie englobe aussi toute personne sachant lire mais ne sachant pas écrire.

Le taux d'analphabétisme augmente, plus ou moins, régulièrement avec l'âge pour atteindre son maximum chez les générations âgées de 80 à 84 ans en 2004 (Figures 15 à 17). Ceci étant, on compte encore des proportions non négligeables d'analphabètes parmi les jeunes générations âgées de 10 à 14 ans et de 15 à 24 ans révolus en 2004; soit 15,2% et 34,3% respectivement. Là aussi, comme le montre la figure 15, la situation des femmes est plus préoccupante que celle des hommes, soit respectivement 20,8% et 45,8% contre 9,9% et 22,6%. Ainsi, même aux jeunes âges, d'importantes différences sont relevées entre les deux sexes. En effet, le taux d'analphabétisme chez les moins de 25 ans chez les filles est plus que deux fois plus fort que chez les garçons, 17,4% contre 8,4%.

Toutefois, une amélioration est enregistrée aux niveaux aussi bien des deux sexes que de l'ensemble des groupes d'âges. Cette évolution positive a profité plus particulièrement aux jeunes personnes 10-34 ans et aux personnes des classes d'âges intermédiaires (35-49 ans) et aussi aux 50 ans et plus. Les personnes âgées de 50 ans et plus ont été concernées par une amélioration de leur situation mais de moindre importance vis-à-vis de ce phénomène; soit une perte respective de 53 points, 9 points et de 8 points par rapport au recensement de 1994.

Figure 14 : Evolution du taux d'analphabétisme par sexe entre 1994 et 2004

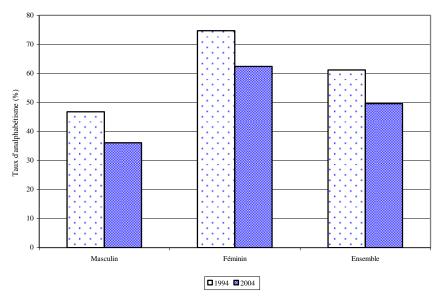


Tableau 12 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et l'âge en 2004

Groupe		Urbain		Rural				Total		
D'âges	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	
10-14	2,6	3,9	3,3	14,7	33,0	23,5	9,9	20,8	15,2	
15-19	5,3	11,3	8,3	24,1	55,1	38,9	16,7	36,8	26,6	
20-24	10,8	28,3	20,1	42,0	74,9	58,7	30,0	55,9	43,4	
25-29	13,1	35,7	25,7	43,0	77,8	60,5	31,5	59,3	46,1	
30-34	14,5	42,4	30,3	44,6	82,7	63,9	32,2	63,7	48,9	
35-39	19,6	56,2	40,8	57,3	90,5	74,4	40,7	73,2	58,5	
40-44	24,4	65,9	47,8	64,8	95,0	80,9	45,6	80,4	64,7	
45-49	29,0	66,4	46,3	62,8	94,8	78,7	45,2	81,0	62,3	
50-54	33,2	74,1	52,3	67,0	96,3	82,5	50,9	87,0	69,0	
55-59	40,0	83,6	62,5	77,3	97,7	87,7	62,2	91,9	77,5	
60-64	54,1	94,0	76,7	84,0	99,2	92,1	73,1	97,1	86,2	
65-69	60,1	97,0	80,1	86,1	99,4	92,7	77,0	98,4	88,0	
70-74	72,5	98,2	86,9	88,9	99,6	94,4	83,1	99,0	91,6	
75-79	76,3	98,5	87,6	88,8	99,6	93,7	84,7	99,2	91,6	
80-84	78,8	99,3	90,9	91,5	99,7	96,0	87,5	99,6	94,3	
85-89	74,3	96,5	84,4	89,7	99,4	94,0	84,4	98,4	90,6	
90-94	79,5	94,8	88,7	90,0	98,4	94,4	87,1	97,2	92,6	
95&+	68,4	85,5	78,0	85,5	96,9	91,2	79,5	92,2	86,1	
Total	20,3	44,9	33,3	47,1	76,0	61,7	36,1	62,4	49,6	

Figure 15 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004. Milieu urbain

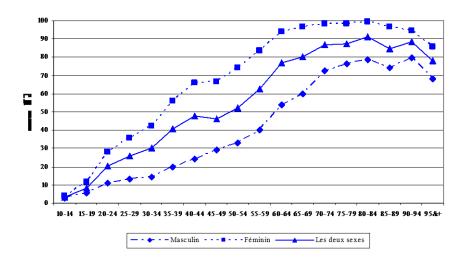


Figure 16 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004.

Milieu rural

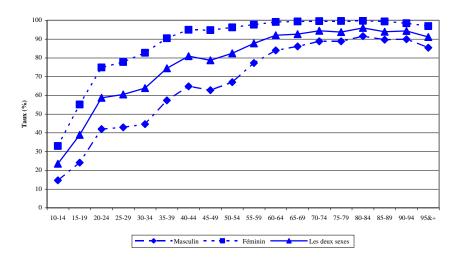


Figure 17 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004. Les deux milieux

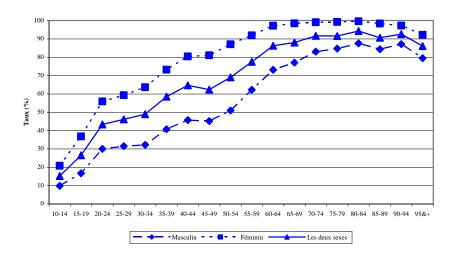


Tableau 13 : Evolution du taux d'analphabétisme (en %) selon les grands groupes d'âges et le sexe de 1994 à 2004

Groupe	Mas	culin	Fém	inin	Ense	Ensemble			sse du tau alphabétis	
d'âges	1994	2004	1994	2004	1994	2004		Masc.	Fém.	Ens.
Urbain										
10-14	9,2	2,6	19,3	3,9	14,1	3,3		-6,6	-15,4	-10,8
15-24	11,9	7,7	29,4	19,2	20,8	13,7		-4,2	-10,2	-7,1
25-34	19,9	13,8	57,0	39,0	41,2	28,0		-6,1	-18,0	-13,2
35-49	31,1	24,5	73,5	62,4	53,5	44,9		-6,6	-11,1	-8,6
50 et +	67,4	50,4	97,4	88,3	83,7	70,2		-17,0	-9,1	-13,5
Total	25,3	20,3	54,1	44,9	40,5	33,3		-5,0	-9,2	-7,2
Rural										
10-14	41,5	14,7	73,5	33,0	57,2	23,5		-26,8	-41	-33,7
15-24	42,3	32,1	78,3	64,6	60,0	48,1		-10,2	-14	-11,9
25-34	62,8	43,7	92,6	80,0	78,5	62,0		-19,1	-13	-16,5
35-49	70,5	61,5	96,5	93,3	84,5	77,9		-9,0	-3,2	-6,6
50 et +	88,3	80,8	99,5	98,3	94,0	89,9		-7,5	-1,2	-4,1
Total	59,1	47,1	87,4	76,0	73,5	61,7		-12,0	-11	-11,8
Ensemble	e									
10-14	30,3	9,9	55,1	20,8	42,4	15,2		-20,4	-34	-27,2
15-24	31,4	22,6	60,2	45,8	45,7	34,3		-8,8	-14	-11,4
25-34	45,8	31,8	76,8	61,4	62,7	47,5		-14,0	-15	-15,2
35-49	53,8	43,8	87,0	77,9	71,5	61,8		-10,0	-9,1	-9,7
50 et +	81,9	68,9	98,8	94,3	90,7	82,1		-13,0	-4,5	-8,6
Total	46,8	36,1	74,7	62,4	61,2	49,6		-10,7	-12	-11,6

1.2. L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

Les habitants des campagnes connaissent un taux d'analphabétisme presque deux fois supérieur à celui des citadins; soit respectivement 61,7% et 33,3%. L'amélioration de cet indicateur depuis le recensement de 1994 a été importante, soit plus que un point de moins chaque année (1,1 point) et plus d'un point de moins chaque année pour les femmes rurales (1,2 point). L'analphabétisme des hommes a presque autant baissé malgré que son niveau soit déjà relativement faible par rapport à celle des femmes.

Seulement, la baisse enregistrée durant cette période n'a pas beaucoup changé en la situation des femmes rurales, puisqu'en 2004 plus de sept femmes rurales sur dix demeurent encore analphabètes (76%).

Tableau 14 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 et 2004

Milieu	1994			2004		
Sexe	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Hommes	25,3	59,1	46,8	20,3	47,1	36,1
Femmes	54,1	87,4	74,7	44,9	76	62,4
Ensemble	40,5	73,5	61,2	33,3	61,7	49,6

Figure 18 : Taux d'analphabétisme selon le sexe par milieu de résidence en 1994 et 2004.

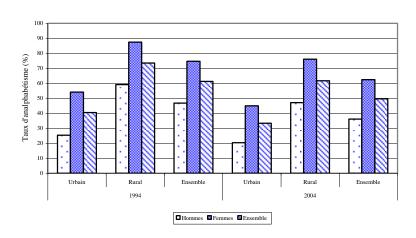
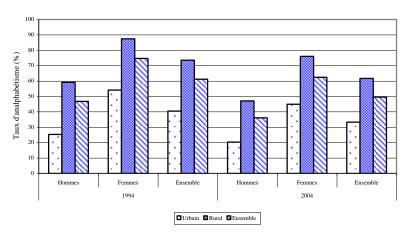


Figure 19 : Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence par sexe en 1994 et 2004.



1.3. La connaissance des langues

Le tableau 15 montre que le phénomène du bilinguisme (Arabe et Français), parmi la population alphabétisée, est une réalité dans la province de Khémisset. Parmi les personnes alphabétisées, presque la moitié (55,3%) lit et écrit l'Arabe et le Français, et seulement 29,5% connaît l'Arabe uniquement.

En milieu urbain, la proportion des personnes bilingues parmi celles qui savent lire et écrire l'arabe et le français passe à 56,1% et celle des personnes monolingues (arabe seule), à 23,1%. Ce qui montre une prépondérance du bilinguisme parmi les personnes alphabétisées dans le milieu urbain. C'est aussi le cas en milieu rural où on enregistre plutôt plus de personnes monolingues, 37,8%, contre 54,3% pour les personnes bilingues.

La connaissance des langues en plus de l'arabe et du français est un phénomène plutôt urbain (20,9% des personnes alphabétisées). En milieu rural cette proportion est trop faible; près de 8%.

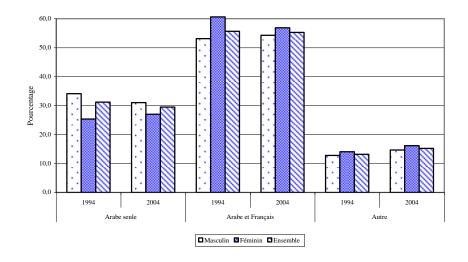
Tableau 15 : Répartition de la population alphabétisée (en %) selon la connaissance des langues par sexe, 1994 et 2004

	Langues lues et écrites					
Sexe	Arabe	Arabe et	Autres ³	Total		
	seule	Français				
1994						
Masculin	34,1	53,1	12,8	100		
Féminin	25,4	60,6	14,0	100		
Ensemble	31,2	55,6	13,2	100		
2004						
Masculin	31,0	54,3	14,7	100		
Féminin	27,0	56,9	16,1	100		
Ensemble	29,5	55,3	15,2	100		

_

³ Autres: (Arabe + Français + d'autres langues) ou (Arabe + d'autres langues sans le Français) ou (D'autres langues)

Figure 20 : Répartition de la population alphabétisée (en %) selon la connaissance des langues par sexe en 1994 et 2004



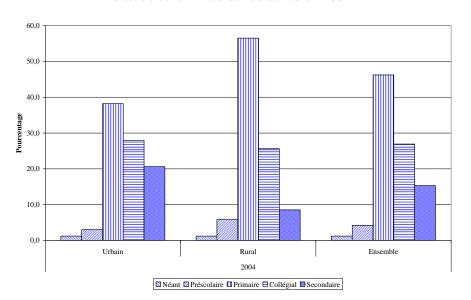
La répartition des personnes alphabétisées selon le niveau d'étude atteint montre des caractéristiques connues aux niveaux des deux milieux de résidence, à savoir une prédominance des personnes du niveau de l'enseignement primaire dans le rural (56,5% en milieu rural et 38,2% en milieu urbain), suivies des personnes du niveau collégial (25,6% et 27,9% respectivement). Viennent ensuite celles de niveau secondaire (8,5% et 20,6% respectivement) et enfin celles poursuivant des études supérieures (2,4% et 9,1% respectivement).

Toutefois, en milieu rural, la part des personnes sachant lire et écrire se déclarant sans niveau scolaire est de 1,2%. Le même pourcentage est enregistré au niveau du milieu urbain. Ces pourcentages représentent 1113 et 1428 personnes respectivement dans les milieux rural et urbain.

Tableau 16 : Répartition (en %) de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004

Niveau	Milieu de résidence					
d'étude	Urbain	Rural	Ensemble			
Néant	1,2	1,2	1,2			
Préscolaire	3,0	5,8	4,2			
Primaire	38,2	56,5	46,2			
Collégial	27,9	25,6	26,9			
Secondaire	20,6	8,5	15,3			
Supérieur	9,1	2,4	6,2			
Total	99,9	100,0	100,0			

Figure 21 : Répartition (en %) de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004



2. La population scolarisée

La population scolarisée, à savoir celle fréquentant un établissement d'enseignement ou de formation, est évaluée en 2004 à 107 445 personnes dont 54,5% réside en milieu urbain et 45,5% en milieu rural. Elle est répartie en 55,2% d'hommes et 44,8 % de femmes.

Tableau 17 : Population scolarisée (en %) selon le sexe et le milieu de résidence en 2004

Sexe	Milieu	Urbain	Rural	Ensemble
% Ligi	1e			
Mascul	in	50,4	49,6	100,0
Fémini	n	59,6	40,4	100,0
Total		54,5	45,5	100,0
% colo	nne			
Mascul	in	51,0	60,2	55,2
Fémini	n	49,0	39,8	44,8
Total		100,0	100,0	100,0

La répartition de la population scolarisée selon le niveau d'étude montre (Tableau 18) que presque six personnes sur dix suivent un enseignement primaire, plus d'une personne sur cinq suit un enseignement collégial et un peu plus de trois personnes sur cent, un enseignement préscolaire, une personne sur dix, un enseignement secondaire, et deux personnes sur cent, un enseignement supérieur.

Tableau 18 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le sexe en 2004

Niveau	Masculin		Fén	ninin	Ensemble	
d'étude	%	%	%	%	%	%
a etude	Ligne	colonne	Ligne	colonne	Ligne	Colonne
Préscolaire	50,6	3,1	49,4	3,8	100,0	3,4
Primaire	55,2	61,9	44,8	61,9	100,0	61,9
Collégial	56,8	22,4	43,2	21,0	100,0	21,8
Secondaire	53,9	10,0	46,1	10,5	100,0	10,2
Supérieur	54,1	2,6	45,9	2,7	100,0	2,6
Total	55,2	100,0	44,8	100,0	100,0	100,0

On notera que cette structure est pratiquement la même chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, les personnes de sexe masculin demeurent relativement plus représentées à tous les niveaux d'étude, sans qu'il ait une grande différence entre les deux sexes, soit moins d'un point de différence.

La répartition selon le milieu de résidence montre que presque une personne scolarisée sur deux réside en milieu urbain. A chaque niveau d'étude on relève une très faible représentativité du milieu rural par rapport au milieu urbain, sauf pour le niveau primaire. L'importance de la population rurale dans la province explique cette dernière différence entre les deux milieux.

La population rurale scolarisée passe d'un maximum de 53,0% au niveau primaire à un minimum de 10,9% au niveau préscolaire. Au niveau collégial, on compte presque quatre personnes sur dix personnes scolarisées du rural contre presque 6 de l'urbain.

Tableau 19 : Répartition de la population scolarisée (en %) par milieu de résidence et par niveau d'enseignement en 2004

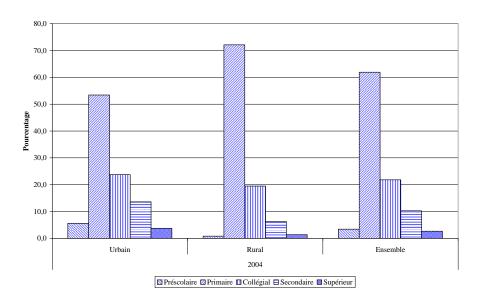
Niveau d'étude	Urbain	Rural	Ensemble
Préscolaire	89,1	10,9	100,0
Primaire	47,0	53,0	100,0
Collégial	59,4	40,6	100,0
Secondaire	72,3	27,7	100,0
Supérieur	76,9	23,1	100,0
Ensemble	54,5	45,5	100,0

La répartition des personnes scolarisées selon le niveau d'étude montre certaines similitudes entre les deux milieux de résidence avec une prédominance des personnes suivant un enseignement primaire ou collégial (ex-fondamental) (77,1% en milieu urbain et 91,6 % en milieu rural), suivies des personnes du niveau secondaire (13,6% et 6,2% respectivement). Viennent ensuite celles de niveau supérieur (3,7% et 1,3% respectivement) et enfin celles poursuivant des études préscolaires (5,6% et 0,8% respectivement).

Tableau 20 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 1994 et 2004

Niveau d'étude	Mili	Milieu de résidence				
Niveau a etude	Urbain	Rural	Ensemble			
Préscolaire	5,6	0,8	3,4			
Primaire	53,4	72,1	61,9			
Collégial	23,7	19,5	21,8			
Secondaire	13,6	6,2	10,2			
Supérieur	3,7	1,3	2,6			
Total	100,0	100,0	100,0			

Figure 22 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004



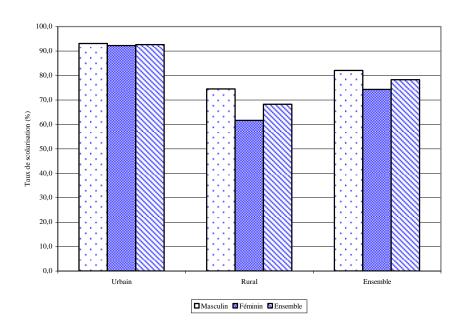
Toutefois, en milieu rural les enseignements secondaire et supérieur ne concernent que 7,5% des personnes scolarisées (contre 17,3% en milieu urbain); et c'est surtout l'enseignement primaire et collégial qui y prédomine avec plus de 9 personnes sur dix (91,6%), contre un peu moins de 8 personnes sur dix en milieu urbain (77,1%).

Mais ce retard du milieu rural dans le domaine de l'enseignement secondaire et supérieur ne peut être évalué à sa juste valeur qu'en se référant à des indicateurs plus pertinents tels que le taux de scolarisation de la population dont le calcul pour le groupe d'âges 7-12 ans selon le sexe et la résidence en 2004 est donné au tableau 21.

Tableau 21 : Taux de scolarisation de la population âgée de 8-13 ans en 1994 et de 7 à 12 ans en 2004 selon le sexe et le milieu de résidence

Cava	Milieu de résidence					
Sexe	Urbain	Rural	Ensemble			
Masculin	93,1	74,5	82,1			
Féminin	92,2	61,6	74,3			
Ensemble	92,6	68,2	78,3			

Figure 23 : Taux de scolarisation de la population âgée de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence, 2004



Il ressort du tableau 21 que presque huit enfants sur dix âgés entre 7 et 12 ans au moment du Recensement (Septembre 2004), soit 6-11 ans au début de l'année scolaire 2003-2004, étaient inscrits à l'école, soit 78,3%. Le niveau de ce taux, qui demeure en deçà des aspirations d'une couverture complète, peut être expliqué par la faiblesse de la scolarisation des enfants en milieu rural (68,2%) et surtout des filles qui atteignent moins des deux tiers (61,6%).

En milieu urbain, ce taux est relativement satisfaisant puisque plus de 9 enfants sur dix (92,2%) âgés entre 7 et 12 ans ont été scolarisés. Ce niveau concerne aussi bien les filles que les garçons avec un taux de scolarisation de presque 93% et 92% respectivement pour le sexe masculin et le sexe féminin.

3. La population non scolarisée

Une autre manière d'appréhender le niveau culturel de la population est d'examiner les caractéristiques des personnes non scolarisées. Il s'agit de personnes qui, au moment du recensement de 2004, ne fréquentaient aucun établissement d'enseignement ou de formation.

En 2004, cette population s'élève à 342 103 personnes, soit près de 64% de l'ensemble de la population de la province de Khémisset. Cet effectif est réparti entre 39,7% en milieu urbain, soit 135 870 personnes et 60,3% en milieu rural, soit 206 233 personnes. Cette population non scolarisée est composée de 46,8% de personnes de sexe masculin et 53,2% de personne de sexe féminin. Parmi les femmes non scolarisées, 74,0% n'ont aucun niveau de formation contre 46,1% parmi les hommes.

La répartition de la population non scolarisée âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude montre qu'un peu plus de 6 personnes sur dix n'ont aucun niveau de formation, mais plus de la moitié a un niveau au moins égal au primaire, soit 36,3%.

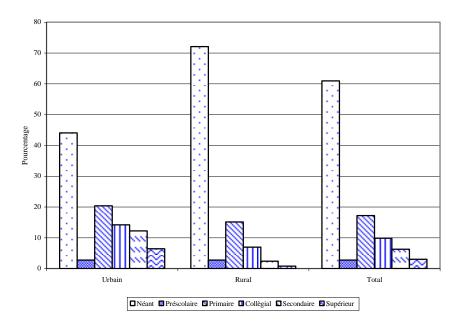
En milieu urbain, un peu plus de la moitié (56%) de la population non scolarisée âgée de dix ans et plus disposent d'un niveau d'étude au moins égal au primaire. Cette proportion n'est que de 28% environ en milieu rural.

Tableau 22 : Population non scolarisée, âgée de 10 ans et plus, selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004

Niveau scolaire	Urbain	Rural	Total
Néant	28,7	71,3	100,0
Préscolaire	39,8	60,2	100,0
Primaire	47,0	53,0	100,0
Collégial	57,5	42,5	100,0
Secondaire	77,2	22,8	100,0
Supérieur	84,4	15,6	100,0
Total	39,7	60,3	100,0

Niveau scolaire	Urbain	Rural	Total
Néant	44,1	72,1	60,9
Préscolaire	2,8	2,7	2,7
Primaire	20,4	15,1	17,2
Collégial	14,2	6,9	9,8
Secondaire	12,2	2,4	6,3
Supérieur	6,4	0,8	3,0
Total	100,0	100,0	100,0

Figure 24 : Population non scolarisée âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004



Chapitre III : L'activité économique

1. Participation à l'activité économique

Le présent chapitre abordera les caractéristiques socio-économiques de la population en procédant d'abord à des comparaisons des niveaux d'activité, entre milieux de résidence et entre les sexes. Ensuite en s'intéressant aux structures professionnelles et économiques de la population active⁴.

1.1. Type et niveau d'activité

Sur un total de 521 469 personnes recensées⁵, 35,3% des personnes sont actives (184 138) et 64,7% de personnes sont inactives (337 331). Cette population active s'est accrue durant les dix dernières années de 29 800 personnes. Elle était de 154 336 actifs en 1994, enregistrant ainsi un taux d'accroissement relatif de 19,3%.

La population active est à prédominance masculine puisque sur dix personnes actives, on compte moins de trois femmes. En revanche, il y a une forte présence féminine parmi les personnes inactives; soit six femmes sur dix personnes inactives (65%).

La répartition de la population active selon le milieu de résidence montre que la population active de la province de Khémisset est à majorité rurale (60,8%). Cette situation concerne les hommes (63,2%) mais les femmes sont presque équitablement réparties entre les deux milieux (53,6% dans le rural).

⁴ La population active est constituée de la population active occupée formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement. Et de la population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi. Par contre, la population inactive comprend toutes les personnes qui, au moment du recensement, ne travaillent pas et qui ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il s'agit notamment des femmes au foyer, des écoliers, des retraités, des rentiers, des malades ou infirmes, etc.

⁵ Population comptée à part non comprise.

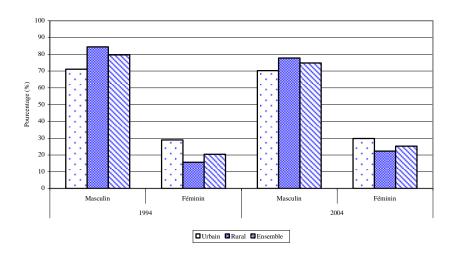
Tableau 23 : Population selon le sexe, le milieu de résidence et le type d'activité en 1994 et 2004

Milieu de	1994			ı de 1994				2004	
résidence	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.			
Milieu urbain									
Ensemble des actifs	39974	16276	56220	50643	21545	72188			
Ensemble des inactifs	44896	76204	121130	53720	92768	146488			
Total	84870	92480	177350	104363	114313	218676			
Milieu rural									
Ensemble des actifs	82769	15343	98116	87019	24931	111950			
Ensemble des inactifs	70791	139637	210424	64434	126409	190843			
Total	153560	154980	308540	151453	151340	302793			
Les deux milieux									
Ensemble des actifs	122743	31620	154336	137662	46476	184138			
Ensemble des inactifs	115687	215841	331554	118154	219177	337331			
Total	238430	247460	485890	255816	265653	521469			

Tableau 24 : Répartition (en %) de la population active selon le sexe et le milieu de résidence, 1994 et 2004

Milieu de	1994				2004	
résidence	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	71,1	28,9	100,0	70,2	29,8	100,0
Rural	84,4	15,6	100,0	77,7	22,3	100,0
Ensemble	79,6	20,4	100,0	74,8	25,2	100,0

Figure 25 : Répartition (en %) de la population active selon le sexe et le milieu de résidence, 1994 et 2004



1.2. Taux d'activité

En 2004, plus de trois personnes sur dix sont actives⁶ (35,3%). Ce rapport dépasse la moitié pour les hommes (53,8%) et reste relativement faible pour les femmes (17,5%). Le niveau de l'activité féminine varie d'un milieu de résidence à l'autre mais la primauté de l'emploi masculin est presque partout établie. En effet, plus d'un homme sur deux est actif dans le milieu rural (57,5%) et un taux légèrement inférieur est enregistré dans le milieu urbain (48,5), alors que pour les femmes, ce rapport est de moins de deux femmes sur dix en milieu rural (16,5%) et en milieu urbain (18,8%).

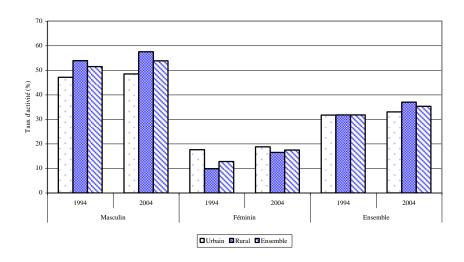
Le taux d'activité en milieu urbain (33,0%) est légèrement inférieur à celui du milieu rural (37,0%); soit une différence de quatre points. Cette différence est relativement moins importante pour les femmes que pour les hommes. Ces derniers, et contrairement aux femmes, enregistrent un taux d'activité plus important en milieu rural qu'en milieu urbain.

⁶ Le taux d'activité est le rapport de la population active à la population totale

Tableau 25 : Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 et 2004

Milieu de	Masculin		Féminin		Ensemble	
résidence	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Urbain	47,1	48,5	17,6	18,8	31,7	33,0
Rural	53,9	57,5	9,9	16,5	31,8	37,0
Ensemble	51,5	53,8	12,8	17,5	31,8	35,3

Figure 26 : Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence, 1994 et 2004



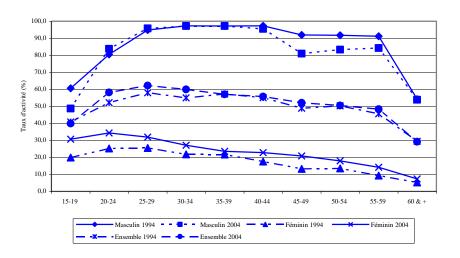
En 2004, le taux d'activité a enregistré une légère augmentation par rapport à 1994, soit trois points et demi en plus. Cette augmentation a concerné les hommes, les femmes et les deux milieux de résidence. Toutefois, la plus forte augmentation de cet indicateur a été enregistrée chez les femmes du milieu rural, plus 6,6 points.

Le taux d'activité selon l'âge part d'un minimum aux jeunes âges (moins de 20 ans), connaît une ascension importante après 20 ans pour se connaitre une stabilité relative aux âges de forte activité (30-45 ans), avant d'entamer une baisse d'abord lente jusqu'à l'âge de la retraite (60 ans), puis très rapide au-delà.

Tableau 26 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe en 1994 et 2004

Groupe	upe Masculin Féminin		iin	Ensemble		
d'âges	1994	2004	1994	2004	1994	2004
15-19	60,6	48,7	19,9	30,7	40,8	39,9
20-24	80,5	83,8	25,2	34,3	52,2	58,2
25-29	94,8	95,8	25,5	31,9	58,0	62,2
30-34	97,3	97,2	21,8	27,1	55,0	59,9
35-39	97,2	97,2	21,7	23,5	57,2	57,0
40-44	97,3	95,5	17,5	22,8	55,1	55,7
45-49	91,9	81,0	13,2	20,8	48,9	52,1
50-54	91,7	83,3	13,5	17,9	50,3	50,5
55-59	91,2	84,2	9,3	14,2	45,6	48,3
60 & +	54,2	53,8	5,3	7,3	29,5	29,2

Figure 27 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe, 1994 et 2004



Ce schéma global d'évolution est fortement influencé par le calendrier et le faible niveau de l'activité féminine qui amorce une baisse du taux d'activité féminine dès 25 ans. Chez les hommes, déjà à moins de 20 ans près de 5 personnes sur dix sont actives (48,7%). Ce niveau dépasse 9 personnes sur 10 entre 25 et 45 ans et baisse à 5 personnes après 60 ans.

Comparés à 1994, les taux d'activité en 2004 sont légèrement plus élevés à partir de 20 ans et jusqu'à 60 ans et très peu plus faibles au-delà de cet âge. Chez les hommes le revirement se situe à 45 ans. Par contre chez les femmes, les taux d'activités de 2004 sont partout supérieurs à ceux de 1994.

2. Structure professionnelle de la population active

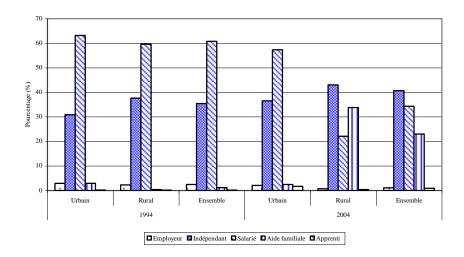
Le tableau 27 donnant la répartition des actifs selon la situation dans la profession, montre que les indépendants prédominent au niveau de la province puisqu'ils concernent plus de quatre actifs sur dix. La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accentuée en milieu rural où plus de 4 actifs sur dix sont indépendants.

Les salariés constituent au niveau provincial presque le tiers de la population active (34,3%); mais ce statut est beaucoup plus présent en milieu urbain. Il concerne près de 57,3% d'actifs contre 22,1% en milieu rural. Par ailleurs, le statut d'aide familiale est plutôt rural avec 33,8% d'actifs contre seulement 2,5% en milieu urbain.

Tableau 27 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%) en 1994 et 2004

Situation dans		1994			2004	
la profession	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	2,9	2,3	2,5	2,1	0,7	1,1
Indépendant	30,9	37,6	35,4	36,5	43,0	40,7
Salarié	63,2	59,6	60,8	57,3	22,1	34,3
Aide familiale	2,9	0,4	1,2	2,5	33,8	23,0
Apprenti	0,2	0,1	0,1	1,7	0,4	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 28 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%) en 1994 et 2004



Chapitre IV : Ménages et caractéristiques des chefs de ménages

1. Les ménages

1.1. Effectif des ménages

En 2004, le nombre de ménages recensés s'élève à 102 996. Comparé à l'effectif obtenu dix ans plus tôt au recensement de 1994, qui était de 84 203, il se dégage une augmentation annuelle moyenne de quelques 1880 ménages. Cette augmentation est due essentiellement à la croissance démographique que connaît la province de Khémisset.

Selon le milieu de résidence, 47 545 ménages sont dénombrés dans le milieu urbain et 55 451 ménages dans le milieu rural. Ainsi, et à l'image de la population, les ménages de la province sont en majorité ruraux (53,8%). En 1994, 58,8% des ménages de la province résidaient en milieu rural.

1.2. Taille des ménages

En termes de personnes, les ruraux représentent un peu plus de 58% de l'ensemble de la population en 2004. Par contre en termes de ménages cette proportion est réduite de quatre points. Cela s'explique essentiellement par les différences entre les tailles des ménages urbains et ruraux. Ces derniers comptant en moyenne presque une personne en plus par rapport aux premiers.

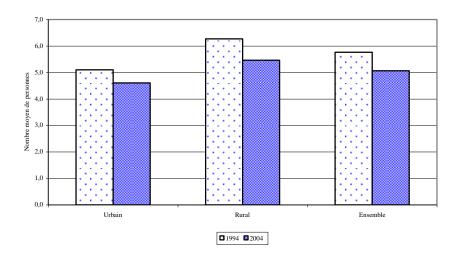
En effet, le ménage de la province est composé en moyenne de 5,1 personnes. En milieu rural, cette taille s'élève à 5,5 personnes et en milieu urbain elle est de 4,6 personnes.

Depuis 1994, la taille des ménages de la province a un peu baissé. Mais cette faible baisse cache des évolutions différentes selon le milieu de résidence. On a assisté durant la période 1994-2004 à une baisse de la taille des ménages ruraux passant de 6,3 à 5,5 personnes et de celle des ménages urbains de 5,1 à 4,6 personnes.

Tableau 28 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence en 1994 et 2004

Milieu de résidence	1994	2004
Urbain	5,1	4,6
Rural	6,3	5,5
Ensemble	5,8	5,1

Figure 29 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence en 1994 et 2004.



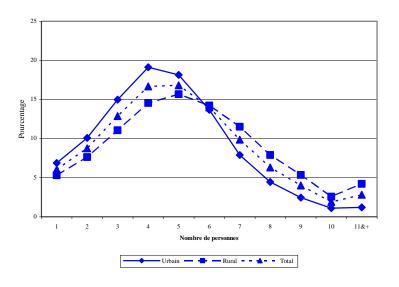
La répartition des ménages selon le nombre de personnes dans le ménage montre au niveau provincial une concentration relativement importante au niveau des ménages de 4 et 5 personnes (Tableau 29). La courbe a l'allure d'une cloche plus ou moins aplatie avec cependant une reprise à 10 personnes et plus due essentiellement au regroupement des ménages de tailles supérieures ou égales à dix (Figure 30). Ainsi on compte presque les deux tiers des ménages de tailles inférieures ou égales à cinq (61,2%).

Selon le milieu de résidence, les ménages ruraux sont relativement de plus grandes tailles que les ménages urbains. En effet, la figure 30 montre que la courbe relative au milieu urbain qui se situe au dessus de celle du milieu rural entre 1 et 5 personnes, passe au dessous au-delà de cette taille. La proportion des ménages comptant au moins cinq personnes s'élève ainsi à 54,3% et 69,2% respectivement en milieu rural et en milieu urbain.

Tableau 29 : Ménages selon le nombre de personnes dans le ménage et le milieu de résidence en 2004

Nombre de	Milieu de résidence					
personnes	Urbain	Rural	Ensemble			
1 personne	6,9	5,3	6,0			
2 personnes	10,1	7,6	8,8			
3 personnes	15,0	11,1	12,9			
4 personnes	19,1	14,6	16,7			
5 personnes	18,1	15,7	16,8			
6 personnes	13,7	14,2	14,0			
7 personnes	7,9	11,5	9,8			
8 personnes	4,5	7,9	6,3			
9 personnes	2,4	5,3	4,0			
10 personnes & +	2,3	6,8	4,7			
Total	100	100	100			

Figure 30 : Ménages (en%) selon le nombre de personnes dans le ménage et le milieu de résidence en 2004



2. Caractéristiques des chefs de ménages

2.1. L'âge et le sexe

Au niveau provincial près d'un ménage sur cinq (20,2%) est dirigé par une femme. Ce rapport est légèrement plus élevé en milieu urbain (25,9%) qu'en milieu rural (15,4%). En effet, la pyramide des âges des chefs de ménages de la province reflète clairement la prépondérance des hommes à tous les âges, et ce quel que soit le milieu de résidence (Figures 32-34). Mais la comparaison entre la pyramide urbaine et la pyramide rurale montre que les femmes chefs de ménages sont relativement mieux représentées en milieu urbain qu'en milieu rural et à tous les âges.

Aussi, et avec la longévité des femmes, leur part parmi les chefs ménages aux âges élevés est plus accentuée que celle des hommes à partir de 60 ans. Et d'une manière générale, les femmes chefs de ménages sont généralement plus âgées que les hommes chefs de ménages. Ces derniers sont âgés en moyenne de 50,4 ans contre 52,2 ans pour les premières (Tableau 30 et Figure 31).

Tableau 30 : Chefs de ménages selon le groupe d'âges et le sexe en 2004

Groupe		Sexe	
d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14	0,0	0,0	0,0
15-19	0,2	0,4	0,3
20-24	1,3	2,6	1,6
25-29	4,5	5,2	4,6
30-34	8,8	8,1	8,6
35-39	10,9	9,5	10,6
40-44	13,6	11,2	13,1
45-49	14,7	9,7	13,7
50-54	12,6	10,9	12,3
55-59	8,2	8,2	8,2
60-64	7,9	10,8	8,5
65-69	5,6	6,7	5,8
70-74	5,7	8,5	6,2
75-79	2,6	3,1	2,7
80-84	2,0	3,4	2,3
85-89	0,7	0,6	0,7
90-94	0,5	0,7	0,5
95&+	0,3	0,3	0,3
Total	100	100	100

Figure 31 : Chefs de ménages selon le groupe d'âges et le sexe en 2004

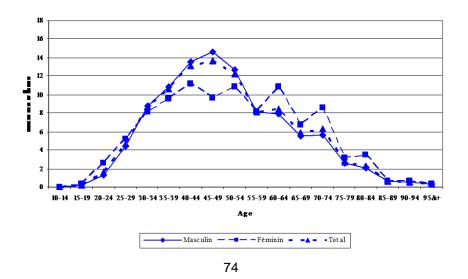


Figure 32 : Pyramide des âges des chefs de ménages urbains en 2004

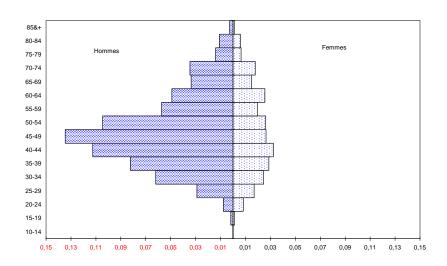
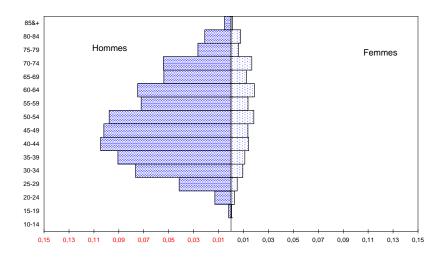


Figure 33 : Pyramide des âges des chefs de ménages ruraux en 2004



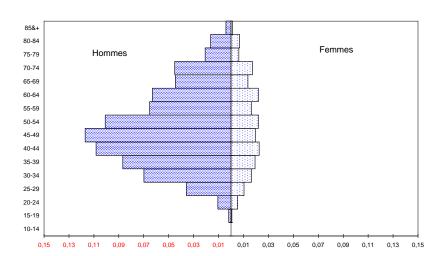


Figure 34 : Pyramide des âges des chefs de ménages de la province en 2004

2.2. Le degré d'alphabétisation des chefs de ménages

Le taux d'analphabétisme chez les chefs de ménages s'élève à 61,4%). Soit un niveau supérieur à celui de la population de la province dans son ensemble (49,6%). Cette différence s'explique essentiellement par une structure par âges beaucoup plus vieille chez les chefs de ménages que chez la population totale de la province, et ce du fait que le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge, car ce sont les anciennes générations qui n'ont pas bénéficiés de la scolarisation et de l'alphabétisation.

Selon le milieu de résidence, on trouve 74,3% des chefs de ménages analphabètes en milieu rural et 46,4% en milieu urbain. Dans ce dernier milieu, 35,5% des hommes chefs de ménages sont analphabètes contre 77,8% de femmes chefs de ménages. Mais c'est surtout en milieu rural que l'on observe les taux les plus inquiétants avec respectivement 70,6% et 94,6% d'hommes et de femmes analphabètes, soit plus de neuf femmes chefs de ménages sur dix sont analphabètes.

Tableau 31 : Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon le sexe et le milieu de résidence en 2004

Milieu de		Sexe	
résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	35,5	77,8	46,4
Rural	70,6	94,6	74,3
Ensemble	55,5	84,7	61,4

2.3. Le niveau d'instruction des chefs de ménages

Au niveau provincial, près de trois chefs de ménages sur dix ont un niveau de formation fondamental (28,1%). Ce rapport s'élève à moins de quatre chefs de ménages sur dix (35%) en milieu urbain, et de plus d'un chef de ménage sur cinq (22,3%) en milieu rural.

Ce niveau d'instruction en milieu rural, relativement bas, s'explique en partie par la précarité de la situation de la femme rurale vis-à-vis de l'instruction. Ainsi, seules 0,8% des femmes chefs de ménages ont atteint un degré de formation supérieur au niveau fondamental.

Tableau 32 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude, le milieu de résidence et le sexe en 2004

Niveau		Urbain			Rural			Total		
d'étude	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	
Néant	36,7	77,6	47,3	71,0	94,5	74,6	56,3	84,6	62,0	
Préscolaire	8,3	0,6	6,3	8,1	0,2	6,9	8,2	0,4	6,6	
Primaire	22,2	10,7	19,2	13,6	3,4	12,0	17,3	7,7	15,3	
Collégial	10,9	5,7	9,5	3,8	1,1	3,4	6,9	3,9	6,2	
Secondaire	12,6	3,8	10,4	2,4	0,5	2,1	6,8	2,5	5,9	
Supérieur	9,4	1,5	7,3	1,0	0,3	0,9	4,6	1,0	3,9	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Figure 35 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe en milieu urbain en 2004

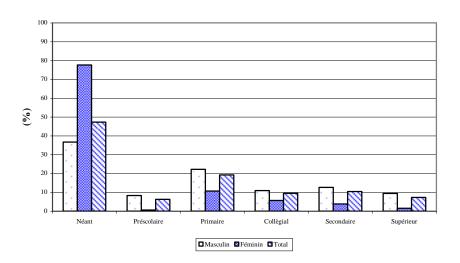


Figure 36 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe en milieu rural en 2004

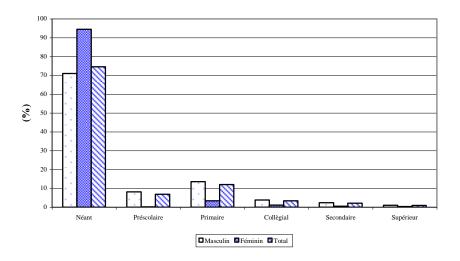
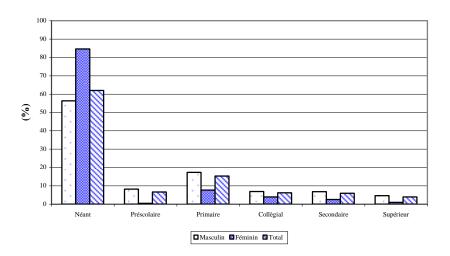


Figure 37 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe au niveau provincial en 2004



Chapitre V : Habitat et conditions d'habitation des ménages L'insuffisance de l'offre de logements ou de terrain à bâtir entraîne un déficit en logements qui n'est pas sans conséquences sur la qualité des conditions d'habitation et sur la disponibilité des éléments de confort dans ces logements. Ainsi, l'étude des conditions d'habitat des ménages et de leur évolution dans le temps est l'un des objectifs majeurs des recensements. Elle permettra de mieux apprécier le degré de satisfaction des besoins de la population dans ce domaine ainsi que les efforts à déployer.

1. Type de logement

En milieu urbain, plus de 8 ménages sur dix habitent un logement de type appartement ou maison marocaine (moderne ou traditionnelle). La maison dite marocaine moderne se détache du lot avec près de 81,6% des ménages urbains. Toutefois, près d'un ménage urbain sur dix occupe un habitat sommaire (7,6%); représentant en terme absolu plus de 3 600 ménages.

En milieu rural, 58,7% habitent un habitat de type rural. Mais les maisons de type marocain sont loin d'être rares dans ce milieu puisque plus de 19% des ménages ruraux s'y abritent. Les ménages habitant dans un logement de type sommaire sont au nombre de 97 59; soit 17,6% des ménages ruraux.

Par rapport à 1994, on constate une augmentation des parts des maisons marocaines modernes dans le milieu urbain et dans le milieu rural. On notera également la baisse, durant cette période, des parts de l'habitat de type sommaire.

Tableau 33 : Répartition (en %) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 1994 et 2004

Type de logement		1994			2004	
1 y pe de logement	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
Villa, niveau de villa	1,6	0,1	0,7	1,2	0,2	0,7
Appartement	3,0	0,3	1,4	0,8	-	0,4
Maison marocaine traditionnelle	4,6	4,9	4,8	3,3	5,1	4,3
Maison marocaine moderne	72,6	8,8	35,2	81,6	14,7	45,6
Maison sommaire ou bidonville	14,3	23,4	19,7	7,6	17,6	13,0
Habitation de type rural	0,1	56,7	33,3	-	58,7	31,6
Autres	3,9	5,7	4,9	5,5	3,6	4,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

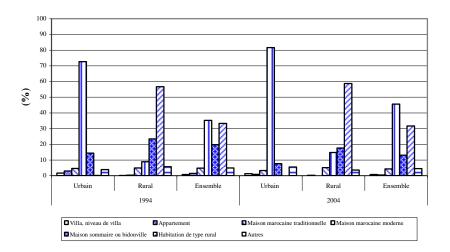


Figure 38 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 1994 et 2004

2. Occupation des logements

La pression exercée sur l'offre de logements peut être analysée à travers les variations dans le temps et dans l'espace du nombre moyen de pièces d'habitation qu'occupe un ménage et ce moyennant l'étude de la répartition des ménages en fonction du nombre de pièces d'habitation.

En 2004, 82,5% des ménages occupent un logement d'au plus 3 pièces (d'une, deux ou trois pièces). En 1994, cette proportion s'élevait à 83,6%; soit une baisse de près de 1 points. Ainsi, durant cette décennie, la part des ménages occupant au moins 4 pièces a connu une progression au détriment des ménages occupant une à trois pièces. Ce constat est vrai en milieu urbain où la part des ménages habitant au plus trois pièces a décliné de 81,3% à 78,7%. Par contre en milieu rural, cette part a légèrement augmenté de 85,3% à 86%.

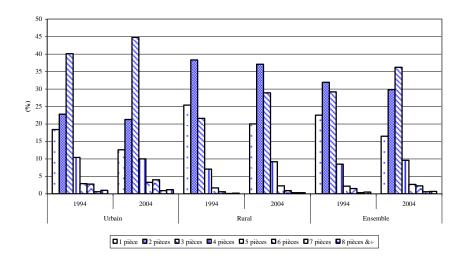
La comparaison entre le milieu rural et le milieu urbain en 1994 et 2004 (Figure n°39), montre que les plus grandes différences en terme relatif se situent aux niveaux des ménages occupant les logements composés d'une pièce, de deux pièces, ou de trois pièces. On assiste à une plus grande concentration relative des ménages ruraux aux niveaux des logements de 1, 2 et 3 pièces (86% contre seulement 78,7% des ménages urbains).

Par contre, la situation s'inverse au niveau des logements de 4 pièces et plus et ce sont les citadins qui prédominent avec 19,4% des ménages contre 13,0% pour les ruraux.

Tableau 34 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence en 1994 et 2004

Nombre	Urb	Urbain		ral	Ensemble	
de pièces	1994	2004	1994	2004	1994	2004
1 pièce	18,4	12,6	25,4	20,0	22,5	16,5
2 pièces	22,8	21,3	38,3	37,1	31,9	29,8
3 pièces	40,1	44,8	21,6	28,9	29,2	36,2
4 pièces	10,4	10,0	7,1	9,2	8,5	9,6
5 pièces	2,9	3,3	1,7	2,3	2,2	2,7
6 pièces	2,8	4,0	0,6	0,9	1,5	2,3
7 pièces	0,6	0,9	0,1	0,3	0,3	0,6
8 pièces &+	1,0	1,2	0,2	0,3	0,5	0,7
Non déclaré	1,1	1,9	4,9	1,1	3,3	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 39 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces d'habitation par milieu de résidence en 1994 et 2004



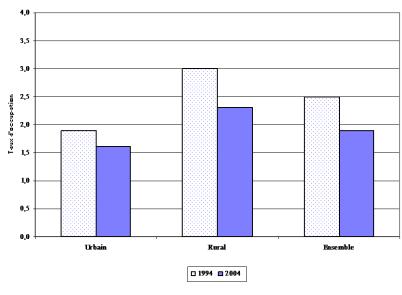
Par ailleurs, le nombre moyen de pièces d'habitation par ménage a atteint 2,7 pièces par ménage au niveau de la province, soit presque 2,9 pièces dans le milieu urbain et 2,4 pièces en moyenne dans le milieu rural.

Or, la taille des ménages peut avoir une influence sur le degré de concentration des personnes par pièce d'habitation, mesuré par le taux d'occupation. Ainsi, en 2004 pour dix pièces d'habitation, on compte en moyenne 16 personnes en milieu urbain, 23 en milieu rural et 19 pour l'ensemble de la province de Khémisset, dévoilant une plus grande concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural qu'en milieu urbain. La comparaison avec les taux d'occupation du recensement précédent permet de relever la baisse de la concentration des personnes par pièce, et ce quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 35 : Taux d'occupation, ou nombre moyen de personnes par pièce, selon le milieu de résidence en 1994 et 2004

Année	Urbain	Rural	Ensemble
1994	1,9	3,0	2,5
2004	1,6	2,3	1,9

Figure 40 : Taux d'occupation selon le milieu de résidence en 1994 et 2004.



3. Statut d'occupation du logement

En 2004, le statut d'occupation du logement en milieu rural est dominé par celui du propriétaire ou d'accédant à la propriété (77,6%) et par le statut des ménages déclarant avoir occupé leur logement gratuitement (16,1%). La location dans ce milieu reste très faible avec une proportion de 2,6% des ménages.

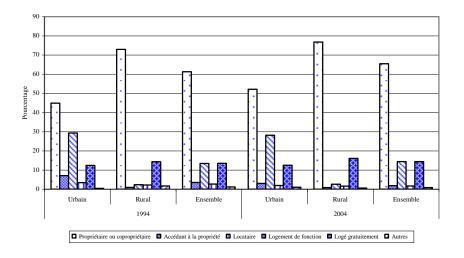
Aussi, en 2004, un peu plus de la moitié des ménages urbains (55,1%) occupent leur logement en tant que propriétaires ou accédant à la propriété et 28,1% des ménages l'occupent à titre de locataire. Les ménages logés gratuitement concernent 12,5% des ménages.

Par rapport au recensement précédent, une légère augmentation de la part des ménages locataires a été enregistrée (13,4% et 14,4% respectivement en 1994 et 2004), ainsi que celle des ménages propriétaires ou accédant à la propriété (de 64,8% en 1994 à 67,2% en 2004). L'augmentation du phénomène de location est due essentiellement à son augmentation dans le milieu rural. Le milieu urbain par contre enregistre un accroissement qui traduit les efforts déployés en matière de facilité de crédit à la construction et à l'acquisition de logement et de distribution de lots de terrains qui ont permis à un nombre important de ménages de disposer de leur propre logement. C'est ainsi, qu'en 2004, près de la moitié des ménages urbains (55,1%) ont déclaré être propriétaires/copropriétaires ou accédant à la propriété contre 52% en 1994.

Tableau 36 : Répartition des ménages (en %) selon le milieu de résidence et le statut d'occupation en 1994 et 2004

Statut d'accupation		1994			2004			
Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.		
Propriétaire ou copropriétaire	44,9	72,9	61,3	52,1	76,8	65,4		
Accédant à la propriété	7,1	0,9	3,5	3,0	0,8	1,8		
Locataire	29,3	2,3	13,4	28,1	2,6	14,4		
Logement de fonction	3,4	2,2	2,7	1,9	1,6	1,7		
Logé gratuitement	12,4	14,3	13,5	12,5	16,1	14,4		
Autres	0,4	1,7	1,2	1,0	0,6	0,8		
Non déclaré	2,5	5,7	4,4	1,4	1,5	1,4		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

Figure 41 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et le statut d'occupation en 1994 et 2004.



4. Eléments de confort dans le logement

En 2004, plus de huit ménages urbains sur dix occupent un logement pourvu d'électricité (84,8%) ou relié à un réseau d'eau courante (87,1%). Pour ce qui est des autres éléments de confort, on notera que près de neuf ménages urbains sur dix disposent d'une cuisine (88,9%) et plus de neuf ménages sur dix disposent d'un cabinet d'aisance (94,7%). Par contre, un peu plus de quatre ménages sur dix occupent un logement pourvu d'un bain moderne ou d'une douche (42,2%).

En milieu rural le degré d'équipement en eau courante et en électricité demeure relativement faible, soit respectivement 12,3% et 15,9%. Toutefois, la disponibilité d'une pièce aménagée pour la cuisson est constatée chez 73,5% des ménages, d'un cabinet d'aisance chez 35,3% des ménages et d'un bain local chez 9,2% des ménages. Par rapport à 1994, des améliorations du degré d'équipement des logements occupés par les ménages aussi bien urbains que ruraux ont été enregistrés.

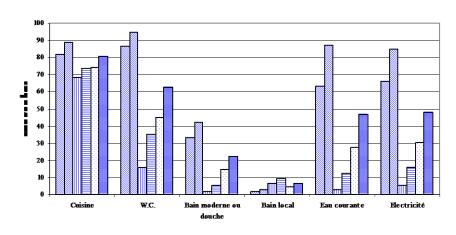
En effet, en milieu urbain, le taux d'accessibilité a connu un accroissement de plus de 24 points à l'eau courante, de plus de 18 points en plus à l'électricité, à la cuisine de plus de 6 points, de presque 8 points en plus au cabinet d'aisance, et de 9 points en plus pour le bain moderne ou la douche.

En milieu rural, on a assisté à une augmentation des proportions des ménages, occupant un logement pourvu d'eau courante (9 points en plus) et d'électricité (presque 10 points en plus). Aussi, des améliorations sont relevées concernant le cabinet d'aisance (une augmentation de 1 presque 20 points) et le bain local (presque 3 points).

Tableau 37 : Répartition des ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence en 1994 et 2004

Eléments de confort	Urb	Urbain		Rural		Ensemble	
Elements de comort	1994	2004	1994	2004	1994	2004	
Cuisine	82,1	88,9	68,2	73,5	74,0	80,6	
W.C.	86,8	94,7	15,6	35,3	45,0	62,8	
Bain moderne ou douche	33,1	42,2	2,0	5,1	14,8	22,2	
Bain local	1,5	2,9	6,5	9,2	4,4	6,3	
Eau courante	62,9	87,1	2,9	12,3	27,7	46,8	
Electricité	66,2	84,8	5,4	15,9	30,5	47,7	

Figure 42 : Proportion de ménages disposant de certains éléments de confort selon le milieu de résidence en 1994 et 2004



□ Urbain 1994 □ Urbain 2004 □ Rural 1994 □ Rural 2004 □ Ensemble 1994 □ Ensemble 2004

Par ailleurs, les ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité ont été interrogés sur le mode d'éclairage utilisé (Tableau 38). Ainsi, en 2004, plus de 4 ménages ruraux sur dix ne disposant pas d'électricité utilisent les bougies pour l'éclairage de leur logement (45%), 58,8% utilisent le gaz et moins de 1 % utilisent un éclairage à pétrole.

Par rapport à 1994, la part des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité qui recourent à un éclairage à gaz a été multipliée par 1,5 passant de 33,7% à 56,4%, et une augmentation de 15 points de la part de ceux utilisant des bougies. La part des ménages utilisant le pétrole a baissé (4,9% à 0,9%).

Tableau 38 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence en 1994 et 2004

Mode		1994			2004		
d'éclairage	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Pétrole	0,8	7,9	4,9	0,7	0,9	0,9	
Gaz	13,9	48,2	33,7	40,9	58,8	56,4	
Kandil, Bougie	17,4	37,2	28,9	41,0	45,0	44,5	
Energie solaire	-	-	-	0,9	8,2	7,2	
Groupe électrogène	-	-	-	0,3	0,4	0,4	
Autres	1,2	1,2	1,2	12,8	0,8	2,4	

Conclusion

Depuis le recensement de 1994, la population de la province de Khémisset s'est enrichie d'environ 36 milles personnes. Résultat d'un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 0,7%. Cette population de la province est à majorité rurale (58%).

La pyramide des âges de la population de la province de Khémisset a subi des transformations appréciables. Son rétrécissement à la base depuis 1994 marque le recul de la fécondité. Mais sa structure demeure encore jeune, puisque plus de quatre personnes sur dix (42,0%) est âgé de moins de vingt ans; les personnes du troisième âge (60 ans et plus) ne représentant que 9,4% de la population.

Le régime nuptial demeure marqué par son caractère universel, puisqu'une faible proportion des personnes âgées de 45 à 49 ans révolus ne se sont jamais mariées (5,99%). Durant les dix dernières années, l'âge moyen au premier mariage a augmenté d'environ un an pour se situer en 2004 à 28,5 ans. Celui des femmes s'établit à 25,7 ans et celui des hommes s'élève à 31,5 ans contre 24,8 ans et 30,1 ans respectivement dix ans plus tôt.

L'indice synthétique de fécondité a décliné durant la même période de 3,1 à 2,4 enfants par femme. Baisse qui a été relativement plus sensible en milieu urbain (21%) qu'en milieu rural (20%).

Tout en confirmant la nette tendance à la hausse du niveau d'alphabétisation de la population de la province de Khémisset, le recensement de 2004 permet d'attirer l'attention sur la persistance de certaines zones d'ombre. D'une part, le monde rural abrite encore une population aux 5/10 analphabètes. D'autre part, la femme est dans une situation beaucoup plus défavorable que l'homme; 6 femmes sur dix sont analphabètes contre moins de 4 hommes sur dix. Même en milieu urbain, où normalement la population est relativement mieux alphabétisée, les disparités entre les deux sexes sont importantes (44,9% contre 76,0%), soit 31 points de différence.

Le recensement de 2004 a montré que 35,3% des personnes sont actives (184 138) et 64,7% de personnes sont inactives (337 331). Sachant que la population de la province de Khémisset est composée pratiquement d'autant d'hommes que de femmes, la contribution de la femme à l'activité économique reste timide.

Le calcul des taux d'activité féminin et masculin révèle en effet que plus d'un homme sur deux est actif en milieu rural et presque un homme sur deux est actif dans le milieu urbain, alors que pour les femmes, ce rapport est de moins de deux femmes sur dix, et ce quel que soit le milieu de résidence (16,5% en milieu rural et 18,8% en milieu urbain).

Les indépendants prédominent au niveau de la province puisqu'ils concernent plus de quatre actifs sur dix. La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu rural où plus de 4 actifs sur dix sont indépendants.

Le recensement de 2004 a aussi dénombré près de 102 996 ménages contre 84 203 dix ans plus tôt. Ces ménages sont répartis à raison de 47 545 en milieu urbain et 55 451 en milieu rural. Ainsi, et à l'image de la population, les ménages de la province sont en majorité ruraux (53,8%). En 1994, 58,8% des ménages de la province résidaient en milieu rural.

Les ménages ruraux sont plus nombreux, et leur taille moyenne est plus élevée qu'en milieu urbain (5,5 contre 4,6 respectivement). C'est cette différence qui explique qu'en terme d'effectifs la population de la province de Khémisset est à 58% rurale contre 53,8% en terme de ménages.

La structure des ménages selon le nombre de personnes dans le ménage montre au niveau provincial une concentration relativement importante au niveau des ménages de 4 et 5 personnes. On compte presque les deux tiers des ménages de tailles inférieures ou égales à cinq. Selon le milieu de résidence, les ménages ruraux sont relativement de plus grandes tailles que les ménages urbains.

Les ménages sont par ailleurs dans leur écrasante majorité dirigés par des hommes. La pyramide des âges des chefs de ménages de la province reflète clairement la prépondérance des hommes à tous les âges, et ce quel que soit le milieu de résidence. Et d'une manière générale, les femmes chefs de ménages sont généralement plus âgées que les hommes chefs de ménages. Ces derniers sont âgés en moyenne de 50,4 ans contre 52,2 ans pour les premières.

Ayant naturellement une structure par âge relativement plus vieille que l'ensemble de la population, la sous population des chefs de ménages affiche un taux d'analphabétisme largement supérieur à celui de l'ensemble de la province de Khémisset, soit 61,4% contre 49,6%. Les femmes chefs de ménages souffrent beaucoup plus de ce phénomène que leurs homologues masculins.

Une amélioration certaine des conditions d'habitation des ménages est enregistrée. En milieu urbain notamment, la part des logements précaires a diminué, entre 1994 et 2004, de 14,3% à 7,6%. Par ailleurs, le nombre moyen de pièces d'habitation par ménage a atteint 2,7 pièces par ménage au niveau de la province, soit presque 2,9 pièces dans le milieu urbain et 2,4 pièces en moyenne dans le milieu rural.

En 2004, 82,5% des ménages occupent un logement d'au plus 3 pièces (d'une, deux ou trois pièces). En 1994 cette proportion s'élevait à 83,6%; soit une baisse de près d'un point. Ainsi, durant cette décennie, la part des ménages occupant au moins 4 pièces a connu une progression au détriment des ménages occupant une à trois pièces. Ce constat est vrai en milieu urbain où la part des ménages habitant au plus trois pièces a décliné de 81,3% à 78,7%. Par contre en milieu rural, cette part a légèrement augmenté de 85,3% à 86%.

Le statut d'occupation des logements a également évolué vers plus de propriété et moins de location dans le milieu urbain. Les efforts déployés à cet égard n'ont donc pas manqué de donner des fruits. En 2004, en effet, un ménage urbain sur deux s'est déclaré propriétaire de son logement ou accédant à la propriété (52,1%). En plus, la majorité des ménages urbains dispose de l'électricité, de l'eau courante, d'une cuisine, d'un cabinet d'aisance et près de quatre sur dix, d'un bain moderne ou douche.

Quoiqu'en nette progression, la situation des ménages ruraux à cet égard n'en demeure pas moins défavorable. S'ils disposent à concurrence de sept ménages sur dix d'une pièce aménagée pour la cuisson, et de 4 ménages sur dix d'un cabinet d'aisance, ils manquent encore d'eau courante (12,3%) et d'électricité (15,9%).

Deuxième partie : Tableaux statistiques

I. DEMOGRAPHIE

Tableau A.1 : Population de la province de Khémisset selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe

Groupes		Effectifs		Fré	quences (%)
d'âges	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	24813	23782	48595	4,8	4,6	9,3
5-9	26819	25785	52604	5,1	4,9	10,1
10-14	30178	29005	59183	5,8	5,6	11,3
15-19	29893	28619	58512	5,7	5,5	11,2
20-24	23949	25678	49627	4,6	4,9	9,5
25-29	19473	21626	41099	3,7	4,1	7,9
30-34	17391	19772	37163	3,3	3,8	7,1
35-39	14359	17242	31601	2,8	3,3	6,1
40-44	14204	17234	31438	2,7	3,3	6,0
45-49	13457	12371	25828	2,6	2,4	5,0
50-54	11087	11143	22230	2,1	2,1	4,3
55-59	7005	7386	14391	1,3	1,4	2,8
60-64	6812	8181	14993	1,3	1,6	2,9
65-69	4824	5090	9914	0,9	1,0	1,9
70-74	5087	5870	10957	1,0	1,1	2,1
75 ans et +	6313	6726	13039	1,2	1,3	2,5
Non déclaré	152	143	295	_	-	0,1
Total	255816	265653	521469	49,1	50,9	100,0

Tableau A.2 : Population de la province de Khémisset selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe Milieu urbain

Groupes		Effectifs		Fı	équences (9	%)
d'âges	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	9721	9326	19047	4,4	4,3	8,7
5-9	10797	10452	21249	4,9	4,8	9,7
10-14	11983	12155	24138	5,5	5,6	11,0
15-19	11724	11949	23673	5,4	5,5	10,8
20-24	9228	10476	19704	4,2	4,8	9,0
25-29	7477	9492	16969	3,4	4,3	7,8
30-34	7191	9348	16539	3,3	4,3	7,6
35-39	6311	8672	14983	2,9	4,0	6,9
40-44	6736	8671	15407	3,1	4,0	7,0
45-49	7018	6019	13037	3,2	2,8	6,0
50-54	5285	4633	9918	2,4	2,1	4,5
55-59	2830	3018	5848	1,3	1,4	2,7
60-64	2481	3251	5732	1,1	1,5	2,6
65-69	1693	2005	3698	0,8	0,9	1,7
70-74	1808	2314	4122	0,8	1,1	1,9
75 ans et +	2006	2455	4461	0,9	1,1	2,0
Non déclaré	74	77	151	-	-	0,1
Total	104363	114313	218676	47,7	52,3	100,0

Tableau A.3 : Population de la province de Khémisset selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe Milieu rural

Groupes d'âges		Effectifs		Fré	quences (%)	
a ages	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	15092	14456	29548	5,0	4,8	9,8
5-9	16022	15333	31355	5,3	5,1	10,4
10-14	18195	16850	35045	6,0	5,6	11,6
15-19	18169	16670	34839	6,0	5,5	11,5
20-24	14721	15202	29923	4,9	5,0	9,9
25-29	11996	12134	24130	4,0	4,0	8,0
30-34	10200	10424	20624	3,4	3,4	6,8
35-39	8048	8570	16618	2,7	2,8	5,5
40-44	7468	8563	16031	2,5	2,8	5,3
45-49	6439	6352	12791	2,1	2,1	4,2
50-54	5802	6510	12312	1,9	2,1	4,1
55-59	4175	4368	8543	1,4	1,4	2,8
60-64	4331	4930	9261	1,4	1,6	3,1
65-69	3131	3085	6216	1,0	1,0	2,1
70-74	3279	3556	6835	1,1	1,2	2,3
75 ans et +	4307	4271	8578	1,4	1,4	2,8
Non déclaré	78	66	144	-	-	_
Total	151453	151340	302793	50,0	50,0	100,0

Tableau A.4 : Population de la province de Khémisset âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	46,3	31,2	38,5
Mariés	51,7	53,8	52,8
Divorcés	0,9	3,5	2,2
Veufs	1,1	11,5	6,5
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.5 : Population de la province de Khémisset âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe Milieu urbain

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	47,4	33,1	39,7
Mariés	50,6	50,7	50,7
Divorcés	1,0	4,6	3,0
Veufs	1,0	11,6	6,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.6 : Population de la province de Khémisset âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe Milieu rural

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	45,5	29,7	37,5
Mariés	52,5	56,3	54,4
Divorcés	0,8	2,6	1,7
Veufs	1,2	11,4	6,3
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.7 : Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu et le sexe

Milieu et sexe	15-19	20-24	25-29
Urbain			
-Masculin	99,5	96,0	77,5
-Féminin	91,9	65,0	41,2
-Total	95,7	79,5	57,2
Rural			
-Masculin	99,1	89,7	64,6
-Féminin	84,3	49,8	34,6
-Total	92,0	69,5	49,5
Ensemble			
-Masculin	99,2	92,1	69,5
-Féminin	87,5	56,0	37,5
-Total	93,5	73,4	52,7

Tableau A.8: Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	3,2	3,4	3,4
Féminin	2,7	2,1	2,4
Total	3,0	2,7	2,9

Tableau A.9 : Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu et sexe	APM			
Urbain				
-Masculin	32,8			
-Féminin	26,7			
-Total	29,5			
Rural				
-Masculin	30,5			
-Féminin	25,1			
-Total	27,7			
Ensemble				
-Masculin	31,5			
-Féminin	25,7			
-Total	28,5			

II. FECONDITE

Tableau A.10 : Taux et indices synthétiques de fécondité des femmes de la province de Khémisset en âge de procréation selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Ensemble	Urbain	Rural
15-19 ans	20,4	9,9	27,9
20-24 ans	102,8	72,3	123,8
25-29 ans	121,5	98,5	139,4
30-34 ans	119,1	106,2	130,7
35-39 ans	71,9	63,1	80,7
40-44 ans	29,7	24,6	34,9
45-49 ans	10,8	7,6	13,9
ISF	2,4	1,9	2,8

III. ANALPHABETISME ET SCOLARITE

Tableau A.11 : Population de la province de Khémisset âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe

Langues lues	Masculin		Féminin		Ensemble	
et écrites	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Néant	73740	36,1	134846	62,4	208586	49,6
Arabe seul	40492	19,8	21935	10,2	62427	14,9
Arabe, français	70806	34,7	46212	21,4	117018	27,8
Arabe, français et autres	18939	9,3	12966	6,0	31905	7,6
Arabe, autres sauf français	126	0,1	71	-	197	-
Autres langues	81	-	56	-	137	-
Total	204184	100,0	216086	100,0	420270	100,0

Tableau A.12 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	20,3	47,1	36,1
Féminin	44,9	76,0	62,4
Ensemble	33,3	61,7	49,6

Tableau A.13 : Taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âges et le sexe (%)

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	9,9	20,8	15,2
15-24 ans	22,6	45,8	34,3
25-34 ans	31,8	61,4	47,5
35-49 ans	43,8	77,9	61,8
50 ans et plus	68,9	94,3	82,1
Ensemble	36,1	62,4	49,6

Tableau A.14 : Taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âges et le sexe (%) Milieu urbain

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	2,6	3,9	3,3
15-24 ans	7,7	19,2	13,7
25-34 ans	13,8	39,0	28,0
35-49 ans	24,5	62,4	44,9
50 ans et plus	50,4	88,3	70,2
Ensemble	20,3	44,9	33,3

Tableau A.15 : Taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âges et le sexe (%) Milieu rural

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	14,7	33,0	23,5
15-24 ans	32,1	64,6	48,1
25-34 ans	43,7	80,0	62,0
35-49 ans	61,5	93,3	77,9
50 ans et plus	80,8	98,3	89,9
Ensemble	47,1	76,0	61,7

Tableau A.16 : Population de la province de Khémisset âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

Niveau d'étude	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	33,6	61,4	49,6
Préscolaire	2,1	2,3	2,2
Primaire	25,9	22,2	23,7
Collégial	18,6	9,8	13,6
Secondaire	13,8	3,3	7,7
Supérieur	6,1	0,9	3,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.17 : Population de la province de Khémisset selon la langue locale utilisée par sexe

Langues	Masculin		Féminin		Ensem	ıble
locales	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Arabe seule	137729	53,8	138347	52,1	276076	52,9
Amazigh	118087	46,2	127306	47,9	245393	47,1
Total	255816	100,0	265653	100,0	521469	100,0

IV. ACTIVITE

Tableau A.18 : Répartition de la population active dans les deux milieux de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	70,2	29,8	100,0
Rural	77,7	22,3	100,0
Ensemble	74,8	25,2	100,0

Tableau A.19 : Taux d'activité de la population de la province de Khémisset selon le milieu de résidence et le sexe (%)

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	48,5	18,8	33,0
Rural	57,5	16,5	37,0
Ensemble	53,8	17,5	35,3

Tableau A.20 : Taux d'activité de la population de la province de Khémisset selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe (%)

Groupe	Masculin	Féminin	Ensemble
d'âge			
15-19 ans	48,7	30,7	39,9
20-24 ans	83,8	34,3	58,2
25-29 ans	95,8	31,9	62,2
30-34 ans	97,2	27,1	59,9
35-39 ans	97,2	23,5	57,0
40-44 ans	95,5	22,8	55,7
45-49 ans	81,0	20,8	52,1
50-54 ans	83,3	17,9	50,5
55-59 ans	84,2	14,2	48,3
60 ans et plus	53,8	7,3	29,2

Tableau A.21 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	2,1	0,7	1,1
Indépendant	36,5	43,0	40,7
Salarié	57,3	22,1	34,3
Aide familiale	2,5	33,8	23,0
Apprenti	1,7	0,4	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

V. MENAGES ET HABITAT

Tableau A.22 : Répartition des ménages de la province de Khémisset selon le type de logement occupé et le milieu de résidence

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	1,2	0,2	0,7
Appartement	0,8	-	0,4
Maison marocaine traditionnelle	3,3	5,1	4,3
Maison marocaine moderne	81,6	14,7	45,6
Maison sommaire ou bidonville	7,6	17,6	13,0
Habitation de type rural	-	58,7	31,6
Autres	5,5	3,6	4,5
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.23 : Répartition des ménages de la province de Khémisset selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	12,6	20,0	16,5
2 pièces	21,3	37,1	29,8
3 pièces	44,8	28,9	36,2
4 pièces	10,0	9,2	9,6
5 pièces	3,3	2,3	2,7
6 pièces	4,0	0,9	2,3
7 pièces	0,9	0,3	0,6
8 pièces et plus	1,2	0,3	0,7
Non déclaré	1,9	1,1	1,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.24 : Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence

Urbain	Rural	Ensemble
1,6	2,3	1,9

Tableau A.25 : Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement

Age du logement	%
Moins de 10 ans	23,0
De 10 à moins 20 ans	39,8
De 20 à moins 50 ans	33,8
Plus de 50 ans	3,4
Total	100,0

Tableau A.26 : Répartition des ménages de la province de Khémisset selon le statut d'occupation de leur logement et le milieu de résidence

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	52,1	76,8	65,4
Accédant à la propriété	3,0	0,8	1,8
Locataire	28,1	2,6	14,4
Logement de fonction	1,9	1,6	1,7
Logé gratuitement	12,5	16,1	14,4
Autres	1,0	0,6	0,8
Non déclaré	1,4	1,5	1,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.27 : Ménages de la province de Khémisset selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence

Elément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	88,9	73,5	80,6
W.C	94,7	35,3	62,8
Bain moderne ou douche	42,2	5,1	22,2
Bain local	2,9	9,2	6,3
Eau courante	87,1	12,3	46,8
Electricité	84,8	15,9	47,7

Tableau A.28 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence.

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Puits	57,0	81,2	78,5
Sources	0,3	7,9	7,0
Fontaines publiques	11,4	8,1	8,4
Autres	22,4	3,1	5,2

Tableau A.29 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence.

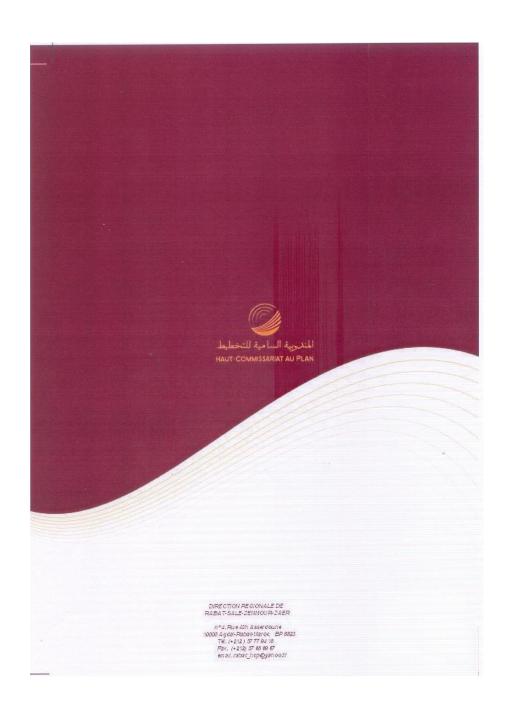
Mode d'éclairage	Urbain	Rural	Ensemble
Pétrole	0,7	0,9	0,9
Gaz	40,9	58,8	56,4
Kandil, Bougie	41,0	45,0	44,5
Energie solaire	0,9	8,2	7,2
Groupe électrogène	0,3	0,4	0,4
Autres	12,8	0,8	2,4

Tableau A.30 : Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu

Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	85,1	7,1	43,1
Fosse sceptique	7,7	20,8	14,8
Puits perdu	0,8	10,0	5,7
Autre mode d'évacuation	6,4	62,1	36,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.31 : Pourcentage des ménages de la province de Khémisset dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence

Equipements domestiques	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	84,0	42,5	61,7
Parabole	39,5	5,3	21,1
Téléphone Fixe	14,0	1,7	7,4
Portable	67,4	37,9	51,5



DIRECTION REGIONALE DE RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER 3 4, Rue Aïn Asserdoune 10000 Agdal-Rabat-Maroc 🕞 BP 8823 ***** (+212) 37 77 94 18 **(+212)** 37 68 69 67 □ rabat hcp@yahoo.fr